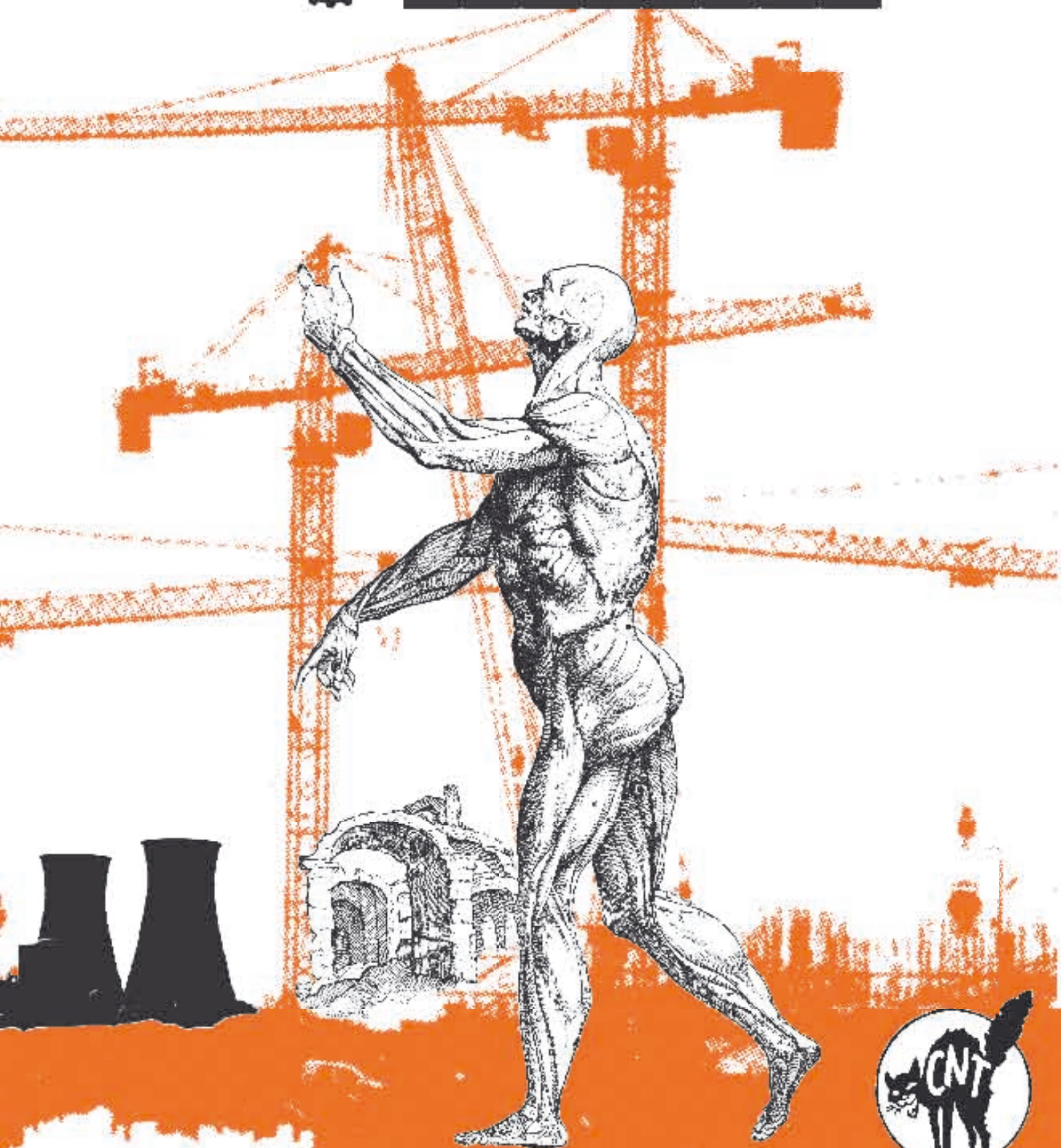


# LE REVEIL



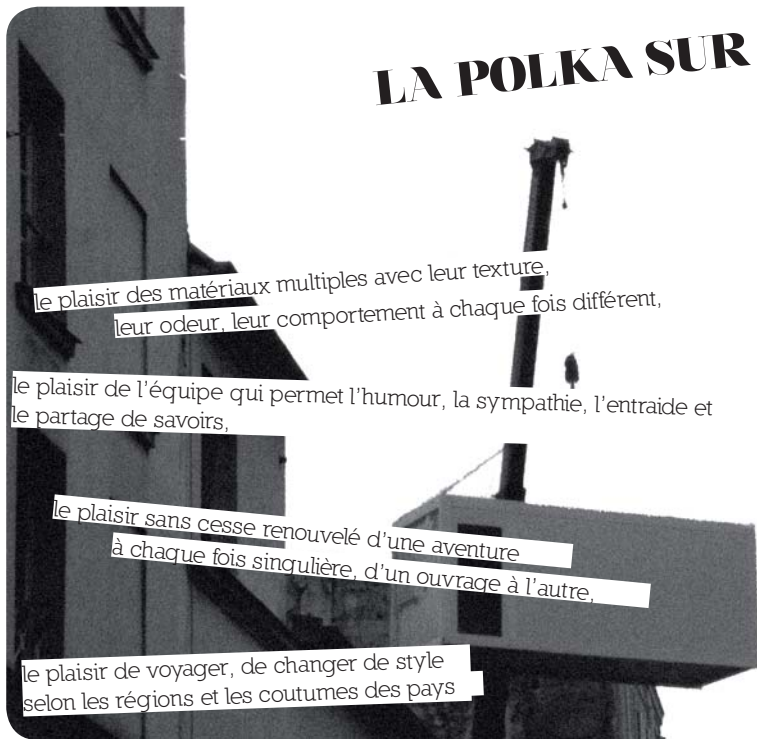
du bâtiment



Numéro 25 - Mai 2011

# Editorial

## LA POLKA SUR LE TAS



le plaisir des matériaux multiples avec leur texture,  
leur odeur, leur comportement à chaque fois différent,

le plaisir de l'équipe qui permet l'humour, la sympathie, l'entraide et  
le partage de savoirs,

le plaisir sans cesse renouvelé d'une aventure  
à chaque fois singulière, d'un ouvrage à l'autre,

le plaisir de voyager, de changer de style  
selon les régions et les coutumes des pays

le plaisir de participer à la construction et à la  
conception de nouveaux espaces

qui permettront à d'autres et à soi-même d'habiter, de se  
rencontrer

le plaisir de perfectionner nos connaissances, de découvrir,

le plaisir de faire plaisir à celles et ceux à qui l'on  
rend service.

## POURTANT...



Le racisme et le sexisme pourrissent souvent  
l'ambiance des chantiers et ateliers

Les matériaux ne sont plus que des produits  
industriels à appliquer de façon monotone

Le partage des savoirs est oublié, et nos métiers  
sont souvent utilisés comme des poubelles par  
l'Education Nationale

Nos patrons ne nous voient que comme des outils juste  
bons à faire perdurer leur entreprise, et les banquets de  
fin de chantier sont relégués aux images d'Epinal

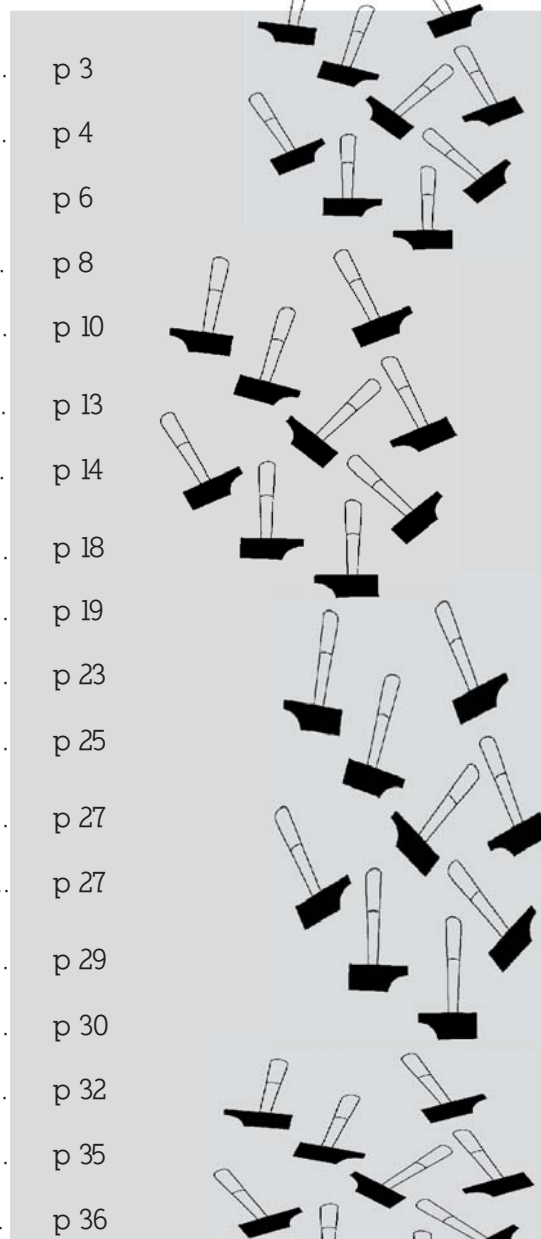
Ce que nous construisons et concevons n'a plus que le  
charme discutable du fric qu'il rapporte aux promoteurs et  
industriels, et l'uniforme des volumes, huisseries, enduits,  
clôtures, règne d'un bout à l'autre de l'hexagone

Et pour tout cela notre corps s'abîme et s'use, notre vie s'expose, bien avant tout le  
monde, sans qu'on y retrouve de bonnes raisons sinon celles de gagner sa croûte et  
payer sa tombe

Alors il y a peut être moyen de réfléchir à cela et de coucher des troncs sur les routes rebattues, d'ouvrir des chemins de  
traverse, de donner notre temps et notre corps à de vrais projets, discutés et décidés en commun.

# Sommaire

<b>Gestes de luttes</b> .....	p 3
8 martyrs pour la conquête des huit heures, Chicago mai 1886...	p 4
Quand Fayat Travaux Publics fait le fayot des pouvoirs publics	p 6
Petites coupures (d'eau).....	p 8
Les chevaliers du travail.....	p 10
<b>Batwoman</b> .....	p 13
On bricole aussi dans les ateliers d'écriture.....	p 14
<b>Urbanisme / Architecture</b> .....	p 18
L'apogée des villes compétitives.....	p 19
Détruire ce qui nous détruit.....	p 23
Grand Paris, le paradis perdu de la croissance.....	p 25
<b>Fiche pratique</b> .....	p 27
Petite géographie des salaires.....	p 27
<b>Contre culture commune</b> .....	p 29
Films et SUB-Version.....	p 30
BD et Bouquins.....	p 32
Chronique d'échange de savoirs.....	p 35
Jeux et Blagues.....	p 36



Contact Presse

Le Réveil du Bâtiment  
CNT/SUB 38  
102 rue d'Alembert  
38000 Grenoble

sub38@laposte.net



## GESTES DE LUTTES

Les gestes de *construire*, *démolir*, *aménager*, les idées d'*outil*, de *travail d'équipe*, d'*échafaudage*, de *plans*, la question des *fondations* ou de *clef de voûte* sont autant de termes que les discoureurs politiques nous empruntent pour imaginer leurs propos et que nous vivons au quotidien dans nos métiers.

Dans cette rubrique, il y aura de la place pour se faire une caisse à outils révolutionnaire : celle des trucs, astuces, recettes, savoirs-faire, stratagèmes à retenir, inventer, imiter ou éviter, pour que nos luttes viennent à bout rapidement de ce qui nous enferme.

C'est donc, au fil des contributions, le moyen de préparer les luttes de demain, en soutenant celles d'aujourd'hui, en se souvenant de celles d'hier.



p 4-5



p 6-7



p 8-9



p 10-12



# 8 MARTYRS POUR LA CONQUÊTE DES 8 HEURES CHICAGO MAI 1886

“ Le jour viendra où notre silence sera plus fort  
que les voix qui nous étranglent aujourd’hui. ”

*August Spies, 11 novembre 1886*

L'événement, décisif dans l'engrenage répressif, qui provoqua le massacre de Haymarket (4 mai), se déroula la veille du 1er mai 1886 sur le piquet de grève des établissements McCormick (constructeurs de machines agricoles) de Chicago. Il donna naissance à cette grande manifestation internationale du prolétariat qu'est le 1er mai.

En février 1886, la direction de l'entreprise McCormick avait, au cours d'une grève, licencié 1 200 ouvriers syndiqués (majoritairement irlandais) pour les remplacer par des *scabs*<sup>1</sup>, recrutés dans les villes voisines, et quotidiennement harcelés depuis lors au franchissement des piquets de grèves<sup>2</sup> qu'ils devaient affronter sous la protection de 300 vigiles armés fournis par l'agence Pinkerton<sup>3</sup>.



Milice Pinkerton protégeant des scabs comme ici à Buchtel, (Ohio) en 1884

Ces mercenaires sans scrupules multipliaient les provocations, sûrs de la complaisance policière et de l'impunité judiciaire.

Louis Lingg, anarchiste et membre du Syndicat International des Charpentiers, déclarait : « Je dis qu'il faut résister à ces monstres (les capitalistes et leurs mercenaires armés). Nous devons les combattre avec du bon matériel, du meilleur matériel qu'ils n'en ont eux-mêmes. Je vous appelle donc aux armes ! Le 1er mai approche. Il faut tuer ces flibustiers,

ces suceurs de sang. La besogne ne sera pas longue. Nous ne voulons pas d'une guerre de trente ans. Soyez déterminés. »

Emportée par l'élan de la préparation du 1er mai, cette grève était largement soutenue, depuis des mois, par l'IWPA<sup>4</sup> qui y envoyait ses meilleurs orateurs comme Parsons, Fielden et Schwab.

De son côté la presse, aux ordres de la classe dirigeante, écrivait que le travailleur devait se guérir “de son orgueil”, être réduit au rôle de “machines humaines”, et que le plomb était “la meilleure nourriture qu'on puisse donner aux grévistes”. Le *Chicago Times* écrira même : “ la prison et les travaux forcés sont la seule solution possible à la question sociale. Il faut espérer que l'usage en deviendra général.”

En fin d'après-midi du 3 mai 1886, et bien que deux jours plus tôt au moins la moitié des “jaunes” aient rejoint le cortège du 1er mai à Chicago, 7 000 à 8 000 manifestants s'étaient à nouveau massés près de l'usine McCormick. August Spies haranguait la foule quand soudain les sirènes de l'usine retentirent. A la sortie des jaunes s'engagea alors une bataille générale à coups de pierres, de briques, de poings et de bâtons. La police, venue prêter main forte aux vigiles de Pinkerton, ouvrit un feu croisé avec ces derniers, tuant au moins deux travailleurs, et en blessant beaucoup d'autres.



1/ *scab* : Traduction de « gale » et utilisé péjorativement pour désigner les briseurs de grève, (synonyme: “jaune”, “renard”, etc.)

2/ Piquet de grève – Définition actuelle : Regroupement de salariés grévistes devant l'entrée de l'entreprise. Le piquet de grève peut être illicite s'il empêche les salariés non-grévistes de travailler. Il y a également entrave si l'entreprise est entièrement désorganisée. Face à un piquet de grève illicite, l'employeur peut demander au juge l'expulsion des grévistes.

3/ Pinkerton National Detective Agency, - Agence de détective créé par Allan Pinkerton en 1850, qui fut célèbre après avoir prétendu déjouer un complot contre le président Abraham Lincoln. A la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, le patronat embaucha systématiquement des agents Pinkerton comme milice privée pour briser les grèves. À son apogée, cette agence employait plus d'agents que l'armée permanente des États-Unis d'Amérique.



4/ l'ITWPA (International Working People's Association). Créée à Londres en 1881, se voulait continuatrice de la Première Internationale, à peine connue en dehors des districts de langue allemande de Chicago, sa doctrine était un patchwork d'économie marxiste, d'anarchisme bakouniniste, et d'idéaux tirés des révolutions française et américaine. Elle ne survécut pas à la campagne anti-anarchiste développée après Haymarket.

5/ Arbeiter Zeitung (ou Chicagoer Arbeiter Zeitung - Journal des ouvriers de Chicago) - Quotidien en partie bilingue allemand-anglais qui passa, sous l'impulsion d'August Spies et l'influence de Johan Most, de tri-hebdomadaire social-démocrate de gauche, à quotidien libéral avec un tirage de 5800 exemplaires en 1886

August Spies, qui était le rédacteur en chef de l' *Arbeiter Zeitung*<sup>5</sup>, indigné par la violence policière, écrivit le célèbre Editorial «Vengeance» qui parut le lendemain:

«Du sang ! Du plomb et de la poudre comme remède pour travailleurs insatisfaits ! C'est cela, la Loi et l'Ordre ! Vautrés dans leurs palais, ils remplissent leurs godets de vin hors de prix, et trinquent à la santé des bandits sanguinaires de la Loi et de l'Ordre. Séchez vos larmes, pauvres et opprimés ! Et reprenez courage ! Soyez forts ! Foulez aux pieds la loi du voleur ! »

En complément du journal, furent rapidement imprimés et distribués 20 000 exemplaires de tracts bilingues (allemand/anglais) appelant à un meeting, le soir même, à l'angle de la rue Randolph et Desplains Street. On pouvait y lire: «Travailleurs, venez armés !»

Ce meeting que l'histoire a retenu sous le nom de Haymarket (place du marché aux foins), finira tragiquement par la mort des plus déterminés et l'arrêt brutal de l'influence anarchiste sur le prolétariat de Chicago, donnant néanmoins au mouvement ouvrier, pour la conquête des huit heures, son envergure internationale.

Le Syndicat Unifié du Bâtiment de la Région Parisienne, éditera à l'occasion du premier Mai prochain une brochure complète sur cet événement incontestablement fondateur de notre histoire.



Les visages des 4 policiers sont ceux de 4 Présidents des Etats-Unis  
Tableau de F. Costantini



# QUAND FAYAT TRAVAUX PUBLICS FAIT LE FAYOT DES POUVOIRS PUBLICS

Cenon, banlieue de Bordeaux,  
Vendredi 28 mars 2011.

L'expulsion d'une cinquantaine de Roms de Roumanie vivant dans une maison abandonnée est en cours dans le Bas-Cenon. Le temps que quelques personnes se rassemblent pour contester cette opération, matelas, poussettes, oreillers et tout un tas d'affaires personnelles sont déjà entassées sur le trottoir. Les familles, dont plus d'une vingtaine d'enfants, sont désormais à la rue, sans solution de (re)logement pour la nuit qui tombe déjà, dans le froid et le crachin de cette soirée de janvier.

Les pouvoirs publics locaux ont saisi ce prétexte d'incendie pour donner ordre aux policiers d'emboîter le pas aux pompiers en procédant à l'évacuation de cette maison vouée à la destruction (passage de la nouvelle Ligne Grande Vitesse oblige). Voilà une belle illustration de complémentarité entre ceux qui font les lois (comme la LOPPSI 2<sup>1</sup>), ceux qui les font appliquer et ceux à qui elles servent.

Nous ne sommes guère surpris-e-s de voir les policiers procéder à ce type d'expulsion sans sommation. Nous ne sommes guère surpris-e-s que ça se fasse avec la complicité de la mairie et de la communauté de commune, toutes deux dirigées par le PS. Nous ne sommes pas tellement surpris-e-s non plus de voir ces actions se faire sous la bienveillance d'une agence de sécurité privée. Ce qui est un peu plus surprenant, c'est la participation d'une grande entreprise de Travaux Publics. Car le terrain où était érigée cette maison est bel et bien devenu un chantier en quelques heures seulement. C'est ainsi qu'une dizaine d'ouvriers de l'entreprise privée Fayat Travaux Publics s'affaire en ce début de soirée pour murer cette bâtisse. Ils pourront au moins se satisfaire des conditions "idéales" que leur entreprise a su déployer en un temps record pour le bon

déroulement du chantier : le groupe électrogène, les projecteurs, la bétonnière, l'outillage et plusieurs véhicules bien équipés. Il faut dire que lorsqu'on est une entreprise familiale qui compte près de 2,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires, qui se vante d'avoir su traverser les années de crise sans trop de difficultés, on peut se permettre quelques extras.

Mais on se demande quand même dans quelles circonstances des ouvriers qui devraient jouir paisiblement d'un week-end mérité, ont pu être réquisitionnés pour la réalisation d'une tâche peu propre pour la conscience. A moins qu'ils ne soient candidats zélés aux heures sup', car, comme dirait Manuel Valls, 35h c'est un peu léger.

## Fayat, une entreprise proche de (chez) nous

Fayat flambe en cité bordelaise. Le groupe a participé à de grands chantiers publics et notamment le dernier grand projet de notre ministre-maire: le Tramway de Bordeaux (avec les copains kinenveulent : Bouygues, Vinci, Thalès ou Alstom). Chantier d'ailleurs lourdement entaché d'affaires de pots-de-vins, de blanchiment ou de surfacturation, qui ont vaguement inquiété plusieurs de ces grandes entreprises et des hommes politiques locaux (de gauche comme de droite).

Mais Fayat flambe aussi à l'étranger : le métro du Caire (va t-il surmonter la crise ?), un immense barrage en Algérie, une présence importante dans les Emirats Arabes Unis (notamment dans la ville de Dubaï – un bon élève de DSK).

Mais les mauvais esprits remballeront vite leurs critiques déplacées après un rapide coup d'œil sur la toile ([www.fayat.com](http://www.fayat.com)) : « Rejoindre FAYAT, c'est

participer à une aventure collective, dans des entreprises à taille humaine au sein d'un groupe de dimension internationale. Toutes nos filiales valorisent l'autonomie et le sens des responsabilités, avec un management de proximité fondé sur la confiance accordée à chacun. [...] Ce partage, et notre audace d'entrepreneurs, ont forgé nos réussites depuis plus de 50 ans. C'est cela, grandir ensemble. Bienvenue ! » Car le groupe Fayat a des valeurs : Audace, Confiance et Engagement, comme en témoigne une nouvelle fois, leur site internet.<sup>2</sup>

1/ LOPPSI 2 : l'article 32 ter de cette loi devait faciliter les expulsions de logement, « sans encombrer les tribunaux » en permettant aux préfets de procéder à toute évacuation d'habitation « non conforme au code de l'urbanisme » sans l'avis d'un-e juge ou d'un-e propriétaire éventuel-le. Il a été jugé anticonstitutionnel le 10 mars 2011.

2/ "AUDACE  
Cultiver un esprit entrepreneurial pour aller de l'avant & Savoir prendre des risques mesurés  
CONFIANCE  
Développer l'esprit d'équipe, déléguer et faire confiance & Mettre les hommes au centre de l'entreprise, dialoguer pour trouver des solutions  
ENGAGEMENT: Tenir nos promesses, assumer nos responsabilités et gérer nos projets avec pragmatisme  
Analyser nos performances sans complaisance."





Nous travaillons sans casque ni harnais, quand les patrons s'offrent des parachutes dorés. Malheureusement, nous sommes relativement peu sensibles à la propagande mielleuse des directeurs de communications. Notre quotidien sur les chantiers et nos quelques convictions syndicalistes n'y sont peut-être pas pour rien ... Par contre, ce qui nous excèdera toujours, c'est la capacité des patrons à faire participer les ouvrier-e-s à leur propre exploitation en leur vantant l'inépuisable photo de famille. De la PME à la multinationale, on trouve le même paternalisme : les ouvrier-e-s doivent respect et obéissance au daron.

Sur les chantiers (même si ce n'est pas une spécificité du bâtiment) on constate sans cesse l'excès de zèle, la compétition, l'obsession de parvenir. Comme si les ouvrier-e-s du bâtiment bâtissaient les murs de leur propre prison. Cette forme de servitude volontaire qui nous fait nous tirer une balle dans le pied.

L'exemple cité ci-dessus en est une illustration. Pourquoi les ouvriers d'une entreprise privée des Travaux Publics ont-ils accepté de venir murer cette maison un vendredi soir permettant ainsi l'expulsion de familles roumaines vivant dans une précarité extrême ? Sont-ils réquisitionnés ? Sont-ils volontaires ? Courent-ils derrière les heures pour enrober un peu la paye ? Se sont-ils au moins posé la question sur l'objectif de leur mission ? L'ont-ils fait pour un intérêt propre (voire par conviction) ou n'ont-ils pas osé s'opposer à leur hiérarchie ?

Il ne s'agit pas là de porter un jugement sur ces personnes mais une évidence nous saute à la gueule : tant que ne germera pas l'esprit critique dans les cerveaux de la « basse main d'œuvre », le capitalisme a encore un bien bel avenir devant lui. Et nous encore de nombreux cauchemars.

Notre objectif n'est nullement de faire la morale à ces ouvriers (on leur fait déjà assez souvent) mais nous souhaitons que les travailleurs et travailleuses du BTP, de l'architecte au manœuvre, se questionnent sur le rôle qu'ils et elles jouent ou qu'on leur fait jouer dans un système qui génère des profits exorbitants pour des groupes, notamment grâce au marché du sécuritaire .

Faya Babylone !

SUBTP 33







# PETITES COUPURES (D'EAU)

En novembre dernier, nous avons rencontré Seydou MOSSI GARBA, secrétaire général du Syndicat de l'industrie et du secteur de l'eau au Niger (Synisen). Il nous a parlé de la lutte victorieuse des travailleurs du secteur de l'eau en 2006. Il a raconté cette histoire à Dijon, Grenoble, Bordeaux, Lille et Poitiers, invité par des unions locales ou départementales de la CNT, et à Paris, lors du congrès du SUB.

« Niamey, juillet 2006. Quand il y a eu ce mouvement, j'étais secrétaire adjoint. Dans un premier temps, on a lutté contre la privatisation, puis pour des conditions de vie meilleures : l'augmentation des salaires, le rétablissement de nombreuses primes qui avaient été perdues... Il y avait eu pas mal de luttes les mois précédents.

## Coupure d'eau

Quand on a commencé le mouvement, les autorités pensaient que ce serait un jeu d'enfant de nous arrêter, comme n'importe quel mouvement syndical. Mais nous avons foncé. En tant que responsables syndicaux, on s'est vite rendu compte que la masse était avec nous, donc là vraiment on est allé à l'extrême. On avait fait une première semaine de grève, sans qu'aucune autorité ne cherche à nous rencontrer pour négocier, pour discuter de quoi que ce soit. Mais la deuxième semaine, nous avons déposé un second préavis de grève, cette fois-ci avec 72 heures sans service minimum. C'est vrai, c'est extrême, quand vous voyez une ville comme Niamey, dans un pays déjà chaud et sec, et que vous coupez l'eau dans la ville... on pourrait dire que c'est inhumain !

Le gouvernement a essayé d'organiser un soulèvement de la population contre nous, mais on a pu convaincre la population. On a pu faire savoir que si nous étions en grève, c'était pour améliorer la qualité de service, nos revenus, etc. Et que si on est allé en grève, c'est parce que l'autorité nous y a poussé. Et le gouvernement, qui vote pour eux ? C'est la population. Donc il fallait que cette population se mette de notre côté et qu'elle puisse réfléchir. Qu'elle puisse se dire que ces gens sont ceux pour qui elle a voté, et qu'ils sont contre nous. Là, effectivement, je pense que beaucoup ont compris.

## Soutien populaire

On a déclenché cette grève de 72 heures sans service minimum. On a arrêté les deux stations de pompage de Niamey, on est allé intervenir sur beaucoup de vannes sur le réseau. Le gouvernement n'a su que notre menace avait été mise à exécution seulement le matin suivant, car nous avons travaillé nuitamment. Et pratiquement à 8 heures déjà dans certains quartiers il n'y avait plus d'eau. Et ça a continué. A 14 heures,

on était sorti pour voir les piquets de grève, comment ça se passait, et on rencontrait des villageois dans leurs véhicules, à dos de charrettes, aller au fleuve pour puiser de l'eau, parce qu'il n'y avait plus d'eau dans la ville.

Quand les militants étaient dans le local du syndicat et que la police est venue les encercler, personne ne pouvait plus sortir. Mais il fallait manger ! Juste derrière, il y a des habitations. De manière spontanée, les gens ont compris ce qu'il se passait, et ils ne nous ont pas laissé mourir de faim.

## Négociations

La ville était dépourvue d'eau, et il a fallu qu'ils demandent de rencontrer les responsables. Ceux qui étaient sur place ont répondu qu'ils étaient de simples militants de base et que les responsables syndicaux n'étaient pas sur place. Et effectivement nous n'étions pas sur place ! Les militants ont dit : « Bon, maintenant écoutez, nous on sait où ils sont. Vous libérez la bourse du travail et on vous autorise à les rencontrer, en tout cas tant qu'on est enfermé ici, nous on ne veut pas vous autoriser. C'est nous qui décidons, à la base, ce qu'il y a lieu de faire ».





Ils ont été obligés de nous appeler en négociations, et depuis ce jour-là, dans le secteur, nous n'avons plus de problèmes. Parce qu'il y a eu un rapport de force en notre faveur, nous avons eu des augmentations de salaire, qui ont varié selon les catégories socio-professionnelles, entre 8,5 et 14% d'augmentation. Nous avons fait revenir un certain nombre de primes, parce que nous savions que nous étions en position de force. Et depuis lors, on a mis en place un document que nous appelons «accord d'entreprise». Nous l'avons signé avec la société d'exploitation des eaux du Niger, et depuis cette grève, en tout cas dans le secteur, il n'y a plus eu de mouvement significatif parce que l'accord est là. Tout est précisé dans ce document que nous avons signé, que le patronat a signé, que le gouvernement a signé. Chaque fin d'année on se rencontre, cette fois-ci dans le calme, on s'assoit et on discute à part égale s'il y a des modifications à faire.

### Dans notre syndicat

Au niveau de notre syndicat, et d'ailleurs au niveau de beaucoup de structures syndicales au Niger, toutes les décisions sont vraiment prises à la base. Et c'est la base qui nous pousse en tant que responsables syndicaux. Par exemple quand il y a des problèmes dans un secteur, les travailleurs viennent voir le syndicat et ils disent : «écoutez, on va en grève!». Nous on ne déclenche pas la grève comme ça, on retourne vers la base, on tient des assemblées générales dans le secteur. Et à partir de là, si c'est l'avis de tout le monde, on pourra déposer le préavis de grève. La base nous pousse de telle sorte que, en tant que responsable syndical, si la base est derrière toi, et s'il faut mettre ta main dans le feu, tu le feras. Et tu ne vas rien sentir.

Avec le groupe Veolia, qui a l'exploitation et la distribution de l'eau potable au Niger, c'est vrai, les débuts ont été très difficiles. Mais aujourd'hui, en comparant avec les sociétés détenues par le groupe dans la sous-région, et même au niveau international, nous sommes arrivés à un niveau de salaire meilleur par rapport aux autres. Au Niger, il y a 25% du chiffre d'affaire consacré aux salaires, ailleurs ça varie de 17 à 21% selon le pays, que ce soit le Maroc, le Gabon, etc. C'est vraiment le fruit de la lutte. Le rapport de force a prévalu et depuis que nous avons signé l'accord d'entreprise, il n'y a plus de mouvement en tant que tel dans le secteur. Tout se passe normalement.»

Au Niger, Veolia détient depuis juin 2001 55 % de la Société d'Exploitation des Eaux du Niger (SEEN). L'État n'en détient que 5%. Le contrat d'affermage doit durer dix ans, donc cette année il doit être renouvelé.

Lorsque la société française Vivendi (devenue Veolia) a repris la SNE (Société nationale des eaux) pour en faire la SEEN, elle a pris en charge la production, la distribution et la vente de l'eau potable dans les centres urbains. L'entretien du "patrimoine", c'est-à-dire les réseaux existants, ainsi que l'exécution des travaux d'extension du réseau d'adduction d'eau potable sont restés à la charge de l'État, par le biais de la Société du patrimoine des eaux du Niger (SPEN). Malin ! Veolia récupère tous les bénéfices sans avoir de dépenses... En plus, elle participe à la réalisation de ces ouvrages en tant que prestataire, et par conséquent se fait payer pour ses travaux ! Double bénéfice !

Près de 10 ans après cette privatisation, l'accès à l'eau potable reste encore un défi à relever, surtout pour les plus pauvres. Le prix du m<sup>3</sup> d'eau augmente régulièrement depuis la privatisation, la qualité de l'eau potable laisse toujours à désirer et les suspensions dans la fourniture d'eau sont devenues encore plus fréquentes, d'après des habitants et habitantes.



# LES CHEVALIERS DU TRAVAIL

**La CNT est peut-être l'organisation syndicale qui en France se méfie le plus du monde du travail, à juste titre. Aux confins de la galaxie travail, la petite planète compagnonnique s'anime de toutes autres pensées...**

Amour du travail, honneur, respect des traditions, transmission au sein d'une confrérie, ancrage dans les temps bibliques, réalisation d'un "homme complet" par l'alliance du métier parfaitement acquis et de vertus qui permettent sa pratique en bonne entente avec la communauté, rites de passage secrets, objets symboliques : autant de notions qui peuvent paraître conservatrices, sectaires, et inspirer méfiance au premier abord.

Je vous propose, dans ce premier épisode, de faire un petit point sur le compagnonnage des métiers en France, puis pour le prochain Réveil d'explorer les nouveaux compagnonnages en France et en Europe.

## "Compagnon": un mot, des sens

Dans le monde du bâtiment, les conventions collectives des salariés continuent l'usage du terme : un «compagnon» est un ouvrier de niveau III ayant une maîtrise de son métier qui le rend autonome et capable d'initiatives (!). Ce terme est rarement utilisé dans la réalité car très lié à l'appartenance à une organisation compagnonnique. C'est dommage car il retranscrit bien l'idée de travail en équipe qui reste une des spécificités du monde du bâtiment et du TP. Seuls des géants comme Eiffage ou Bouygues s'en servent pour référer à la légende et jouent sur l'ambiguïté.

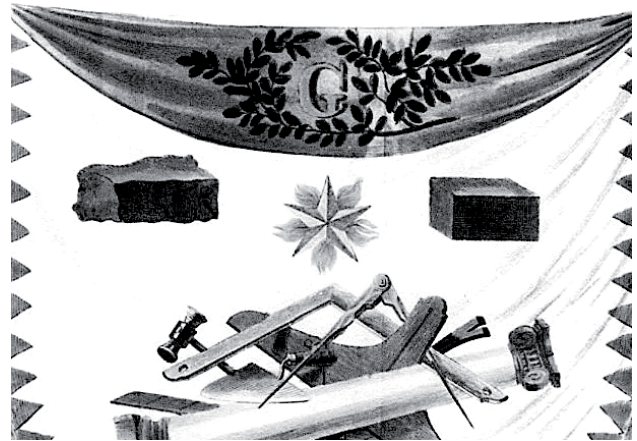
Reste que pour le grand public, un compagnon est un ouvrier issu du mouvement compagnonnique des métiers, et dont la particularité est que son apprentissage s'est déroulé lors d'une itinérance au fil des régions et des entreprises pour une durée de 2 à 5 ans. On estime en France à environ 6 000 le nombre de compagnons reçus. Ils sont vus comme des aristocrates du travail et du métier, comme l'élite des savoirs-faire, comme des survivants, héritiers des grandes valeurs du temps passé aujourd'hui dégénérées par la perte du sens du Devoir. Ils sont bien mis aussi, avec une propension très nette pour le port du béret ou de la casquette en laine, surtout pour les charpentiers ou tailleurs de pierre, véritables héros.

Cette perception n'est pas très éloignée de la réalité : les organisations compagnonniques françaises sont de très efficaces machines à produire des ouvriers hors-pairs pour qui le métier est un sport. Il n'est qu'à voir lors des dernières Olympiades des Métiers à Paris début février 2011 combien de médailles d'or, d'argent et de bronze ont été raflées par des jeunes "coureurs" de l'Association Compagnonnique, ou encore les titres de Champions du Monde de Taille de Pierre à porter au crédit du compagnonnage institutionnel. Cette quête de l'excellence, de l'élitisme et du label (l'Union Compagnonnique est par exemple associée depuis les années

20 au diplôme de Meilleur Ouvrier de France) relève d'une très ancienne mystique du métier et du travail, envisagée autrefois comme le moyen de se réaliser personnellement au sein d'une communauté. Elle vire aujourd'hui pour certains à l'athlétisme.

Pour autant, cette idée de la performance n'est ni la seule ni la plus noble composante du mouvement compagnonnique : ce serait même plutôt un piège dans laquelle elle s'est jetée pour justifier son existence auprès du pouvoir, des bailleurs de fonds, et contenter les plus virilistes de ses membres.

Car le concept de compagnonnage exerce une fascination pour une multitude d'acteurs du monde du travail. Et pour avoir bien compris l'importance de s'associer pour organiser l'entraide, la transmission des savoirs et jusqu'à une certaine époque la défense des ouvriers, les organisations actuelles captent des publics très différents.



Bas relief d'un stèle de compagnon charpentier avec les outils symboliques sculptés.

## L'importance du passé

Impossible de causer de compagnonnage sans se tourner vers le passé, sans cesse invoqué par ses membres. Les compagnons les plus acharnés à justifier leurs racines évoquent la création du mouvement lors de la construction en 900 avant Jésus Christ du temple du roi Salomon (un homme un vrai, dont la Bible dit qu'il prit 700 épouses et 300 concubines et qu'il savait égorgé comme pas deux). Ce serait de cette même époque que dateraient des brouilles parmi les leaders compagnonniques qui perdurèrent jusqu'au 19<sup>ème</sup> siècle.

Après la glorieuse période médiévale et la frénésie de construire de l'époque gothique, les siècles ont passé en voyant peu à peu



le mouvement compagnonnique s'organiser en même temps qu'inspirer méfiance tant auprès du pouvoir religieux qui voyait en lui une société secrète avec des rites païens, qu'auprès du pouvoir politique qui sentait là une force capable de fortes pressions économiques, et difficile à réprimer car nécessaire à l'économie en même temps que nomade — le pire de tout pour un puissant.

L'apogée de cette organisation d'ouvriers nomades mutualisant lieux de résidence et auto-organisant l'enseignement des métiers en un vaste réseau, se situe probablement aux 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles. C'est à cette époque que s'est élargi le spectre des métiers intégrés aux sociétés compagnonniques. Ces deux siècles ont vu apparaître dans les villes une floraison de conflits du fait de la puissance des corporations. La riposte des organisations compagnonniques est implacable : des grèves très longues sont organisées, des boycotts sont mis en place, allant de l'"interdiction de boutique" (on empêche l'embauche chez un atelier de maître rebelle aux revendications) jusqu'à la "damnation" de toute une ville, parfois pendant plusieurs années, obligeant les patrons à embaucher des mains-d'œuvre non qualifiées mettant en péril la production. Pour appliquer ces méthodes les compagnons de l'époque n'hésitaient pas à user de leurs cannes ferrées, semant la terreur parmi les jaunes. Ces même cannes servaient aussi à des rixes entre sociétés, pour des conflits d'honneur ou locaux, mais aussi pour des enjeux plus conséquents comme le monopole d'embauche sur une ville. Ces bagarres finissaient souvent en batailles rangées laissant chaque fois des morts sur le carreau.

La symbolique construite autour des métiers — le compas et l'équerre... — et de la fraternité, très ressemblante avec la franc-maçonnerie, continuait cependant à être prépondérante tant dans la panoplie d'accessoires vestimentaires que dans les rites collectifs...

L'abrogation en 1884 de la loi Le Chapelier (1791) interdisant les organisations ouvrières, les coopératives et les syndicats laissa à nouveau le champ libre après quelques décennies de semi-clandestinité. Pourtant le compagnonnage continua à décroître. La révolution industrielle était passée par là, modifiant l'organisation du travail et privilégiant les syndicats. Une autre raison fut la prise en charge progressive de l'apprentissage par l'état, qui fit perdre au mouvement compagnonnique une partie de sa prérogative millénaire.



détail d'un tablier de franc-maçon dont la similitude des symboles et l'importance des outils indiquent des convergences et connivences

## Les structures d'aujourd'hui

Aujourd'hui ce sont trois structures institutionnelles principales qui perdurent : l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir du Tour de France (AOCDTF), la Fédération Nationale Compagnonnique des Métiers du Bâtiment et l'Union Compagnonnique des Compagnons du Tour de France des Devoirs Unis.

La première de celles-ci, l'AOCDTF, communément appelée l'"association", est une énorme structure qui monopolise les feux médiatiques et pour cause : un budget com' énorme, plus de 1200 salariés pour 84 maisons dont 40 Centres de Formation d'Apprentis (6000 chaque année). Apparue *in extremis* en 1941 (on le lui reproche souvent...) alors que le régime de Vichy allait interdire les associations liées à la franc-maçonnerie, elle a su saisir ensuite l'opportunité des nouvelles lois sur l'enseignement technique puis de la formation continue (20 000 personnes / an). Sa tradition de proximité avec les pouvoirs en place lui a ouvert de nombreuses portes, notamment celles de chantiers à l'étranger dans le cadre de projets de coopération.

C'est la moins traditionnelle des 3 organisations et sa volonté d'être à la pointe du progrès l'amène à fricoter sans complexe avec l'industrie de l'armement et du nucléaire. Des métiers traditionnels comme celui de tailleur de pierre en sont arrivés à ne plus se retrouver dans cette grosse machine et à fonder des associations indépendantes comme l'ACPTDP qui ne s'occupent que de compagnons itinérants, et de maintenir les rites traditionnels et l'esprit de fraternité rapprochée.

Néanmoins, l'"assoce" garde tout de même ce qui fait l'originalité du compagnonnage des métiers (et que l'on retrouve dans toutes les organisations), notamment les cours du soir professés bénévolement, après la journée de travail, dans les maisons de compagnons où sont accueillis les jeunes apprentis et les itinérants qui réalisent leur tour (cela représente rien que pour l'"assoce" près de 5 500 personnes référentes qui complètent l'enseignement en CFA ou en entreprise) et cette bonne idée des maisons en réseau où les itinérants se sentent chez eux.

La FNCMB est une fédération créée en 1952 regroupant plusieurs sociétés de métiers, toutes liées au bâtiment, qui avait en 1941 refusé de rejoindre l'"association". Comme elle, elle a développé tout un réseau de CFA et de maisons qui représente environ la moitié de celui de l'"association". Appelée aussi "Les Compagnons du Tour de France", elle reste fermement ancrée dans la tradition des anciennes sociétés, facilitée en cela sûrement par la sensibilité commune des métiers qu'elle accueille.

L'Union Compagnonnique des Compagnons du Tour de France des Devoirs Unis (l'"union") est la plus ancienne organisation constituée. Sa fondation en 1889 correspond à la réunification des sociétés fraticides. Elle regroupe plus particulièrement les métiers du bâtiment, les métiers d'art et les métiers de bouche. A l'inverse des autres structures, elle n'accueille comme aspirants au tour de France que des hommes déjà titulaires d'un diplôme professionnel. Par ailleurs elle a aussi fondé des centres de formation continue pour adultes. Comme la FNCMB, elle est très attachée aux rites de passage et à la symbolique.



## La place des femmes

Depuis les origines le compagnonnage de métiers a été interdit aux femmes. Avec une exception cependant : traditionnellement, chaque maison accueillant les aspirants-itinérants et les compagnons est tenue par une « mère », généralement une femme de compagnon dont la mission est définie comme celle d'une « maîtresse de maison », gérant par ailleurs en confidente les aléas psychologiques des jeunes apprentis éloignés de chez eux. Les organisations compagnonniques d'aujourd'hui perpétuent ce principe. Chaque fois que la mixité a été mise au débat, ses détracteurs s'appuyaient en premier sur la tradition (évidemment héritée du patriarcat...) et sur la faible corpulence des femmes face aux métiers (un argument fallacieux, ne serait-ce que parce qu'il nie la notion d'entraide, alors qu'elle est mise en avant par ailleurs).

La question des femmes est d'autant plus un problème que les centres de formations d'apprentis sont d'accords pour accueillir des femmes et faire tourner la boutique, mais leur laisse la porte close quand il s'agit de faire l'expérience de la fraternité entre gens de métiers.

L'AOCDF depuis 2004 s'est résolue malgré les critiques et un débat houleux à accepter des aspirantes au tour de France, suivant en cela une organisation dissidente — Ere Nouvelle des Aspirants et Compagnons Egalitaires— qui déjà en 1978 s'était fondée notamment sur un principe de mixité (et d'autres choses encore que nous verrons lors du prochain épisode...).

## Organisations compagnonniques et syndicalisme

Le moins que l'on puisse dire c'est que la formidable énergie revendicative d'autrefois s'est perdue. Toutes les organisations même dissidentes revendiquent leur indépendance, tant politique, religieuse que syndicale.

Pourtant, quand une structure comme l'AOCDF dépend pour 80% de son budget formation (hors formation continue) de la taxe d'apprentissage et que l'on sait que ce sont les patrons d'entreprises qui paient et décident à quel organisme collecteur sera versée leur contribution, on devine qu'il est impossible de se mettre en porte-à-faux avec le MEDEF, la FFB ou encore la CAPEB.

Quand la FNCMB, qui s'occupe exclusivement des métiers du bâtiment, s'attriste sur « la démesure de l'univers industriel », sur le fait que le monde d'aujourd'hui est dominé par le jetable et l'esprit de consommation, que les individus sont interchangeables « par manque de qualification », et fait valoir que « face à la machine, le compagnon n'éprouve jamais de sentiment d'infériorité, car sa formation fait qu'il se sait capable d'exécuter le travail qu'elle produit » (*site web FNCMB, 2011*), elle ne remet pas pour autant en question l'organisation générale de la société, dont on sait pourtant qu'elle compte tout autant que la qualification de ses membres pour expliquer ce qui nous rend la vie impossible.

Ainsi, pour un syndicaliste, il reste difficile de comprendre pourquoi les organisations compagnonniques ne prennent pas leur part aux courants de revendications et luttes qui traversent le monde du travail alors que les valeurs qui fondent leurs rites sont l'entraide et la solidarité mutuelle — des notions dont ils n'ont bien-sûr pas le monopole. Une des raisons est sûrement

la proximité que leurs chefs ont avec le pouvoir en place.

Mais il y a aussi l'Honneur et le Devoir tant argués par les compagnons. Ces notions, qui impliquent un dépassement de soi par une mystique du travail, peuvent fabriquer un sentiment de repli vers sa communauté et l'impression d'appartenir à une élite à qui seront réservés de toute façon les postes d'encadrement (43% des compagnons ayant été reçus sont chefs d'entreprise et 36% cadres - J.L.Jagot, FNCMB, 2006).

Et puis s'il y a un danger universel auquel l'idéologie compagnonnique institutionnelle est particulièrement exposée, c'est bien celui de l'amour invétéré pour les aventures de son métier. Ainsi, pour le plaisir du geste, le prestige d'un chantier, la superbe d'un matériau, la rareté de l'occasion, on peut vite oublier la crapule qui en est le commanditaire, combien l'argent en est sale et à quel point le projet est nocif pour le bonheur du monde...

*Deuxième et dernier épisode pour le prochain Réveil du Bâtiment, où nous verrons que le terme de compagnonnage n'appartient à personne et permet mille expérimentations (novembre 2011)...*

Gilbert BERNARD-HENRI, démolisseur,  
SUB 38, Mars 2011

### Deux organisations pour deux pensées

*La CNT, outre sa dimension interprofessionnelle, est organisée sur le schéma du syndicat d'industrie. Par exemple la section syndicale d'une grosse entreprise de bâtiment regroupera des gens de métiers différents — mécanicien-ne-s, administratifs, maçons, dessinateurs/trices, etc. — tous regroupés cependant autour un projet commun, la construction d'ouvrages. L'idée est de développer des solidarités qui ne tiennent pas compte du statut ni du niveau de formation, en s'opposant à discerner des tâches plus importantes que d'autres. Il y a dans cette idée bien sûr une stratégie de lutte, mais aussi une expérimentation en petit de ce qui pourrait fonder le projet d'une société autre. Le compagnonnage de métiers dans sa forme conventionnelle fonctionne au contraire selon le regroupement par métiers, avec à l'intérieur toute une hiérarchie étalonnée sur la compétence et l'ancienneté. La solidarité dans un même métier est favorisée et la transmission des savoirs optimisée, mais c'est difficile avec ce procédé de faire bloc sur un projet global. Et puis il y a des boulots qui ne sont pas des métiers prestigieux et pourtant vitaux pour la filière, surtout dans un contexte de division des tâches.*

### Sources & Liens :

Les principales organisations compagnonniques en France :  
<http://www.lecompagnonnage.com>  
<http://www.compagnons.org>  
<http://www.compagnons-du-devoir.com>  
<http://www.compagnonnage-egalitaire.fr>  
[http://www.compagnons-pierre.org/index\\_Public.htm](http://www.compagnons-pierre.org/index_Public.htm)

Deux liens vers M.Mathonnière érudit du milieu compagnonnique :  
<http://www.compagnonnage.info>  
<http://compagnonnage.info/blog/blogs/blog1.php>

Un bouquin parmi d'autres :  
Solidarités ouvrières. 1. Sociétaires et compagnons dans les associations coopératives (1831-1900), Henri DESROCHE, Éditions Ouvrières, 1981, 216p. (en ligne par extraits sur Google Books)



Nous y sommes ! Plus que jamais et de plus en plus nombreuses, nous nous intéressons aux problématiques du bâti, nous mettons la main à la pâte et nos neurones en action pour que (dé)construire ait du sens, nous nous formons aux métiers de la construction, nous pratiquons, nous sommes présentes sur les chantiers.

Pas toujours très sûres de nous. Pas toujours attendues ni bienvenues. Obligées de prouver ce dont on est capable pour être acceptées au même titre que n'importe quel autre travailleur. Souvent mises en avant pour nos capacités innées (!) : minutie, précision, efficacité, balayage ou préparation du café. Parfois protégées, surveillées, encadrées comme si on avait besoin d'une attention particulière, d'être chaperonnées...

Vous voulez savoir ce qu'on pense de tout ça ? Alors, on enfonce le clou !



# ON BRICOLE AUSSI DANS DES ATELIERS... D'ECRITURE ...

**Au SUB 38 et au Collectif Bâtiment, on se lance dans les ateliers d'écriture et ce sera le cas au moins une fois avant chaque parution du Réveil du bâtiment .**

**On avait envie de vous faire partager notre expérience...**

Parce qu'on trouve que ça a du sens par rapport à ce qu'on a l'habitude de revendiquer et que c'est l'occasion de mettre pratiquement en œuvre : solidarité, co-formation, autonomie, émancipation, etc.

Parce que l'écriture aussi est un outil de lutte et qu'on aimerait se donner les moyens collectivement de se l'approprier (aussi parce qu'on trouve ça plaisant !) et de permettre à d'autres (comme vous !) de s'en servir... Le premier atelier a eu lieu en mars et avait pour thème : Situation sexistes dans le bâtiment : comment s'en sortir ? Deux personnes l'animaient.

## REGLES DU JEU

### 1 - Préambule

Présentation de la démarche et des partis pris : l'écriture n'est pas un don inné, tou-te-s sont capables... D'abord, on n'écrit pas à partir de rien, alors multiplions les stratagèmes pour puiser dans nos expériences de vie, nos lectures ou nos discussions passées, utilisons des consignes de jeu, pour s'aider à aligner les mots. On voudrait aussi privilégier les aller-retours individus/collectif, le passage des textes de mains en mains, parce qu'on réfléchit souvent mieux à plusieurs et qu'on veut casser le mythe "des grands auteurs, seuls devant leur page blanche". Enfin, on veut assumer pour cette fois la forme un peu brute de nos textes, c'est-à-dire qu'on préférera les finaliser dans le temps de l'atelier plutôt que de les peaufiner pendant des plombes.

On décidera ensemble, à la fin, de la destination de nos textes, si on les publiera ou non et comment (dans le Réveil du Bâtiment), parce que c'est important de ne pas se mettre de pression à l'avance.

2 - A l'écrit, individuellement, partir de « La fois où... » et lister une série d'anecdotes, courtes, de maximum 2 ou 3 lignes, décrivant des situations sexistes qu'on a subies où auxquelles on a assisté dans le bâtiment (sur un chantier, en formation, avec les collègues, les patrons, un client, chez Point P, etc...). (10 minutes)

3- Lecture à haute voix de ces listes. (15 minutes)

4- Choisir une anecdote parmi les siennes ou celles des autres. La reformuler (en un titre ou une expression résumant la situation). Dans cette expression, choisir un mot, se faire des listes de mots par association d'idées ou en jouant sur les sonorités : au moins une dizaine de mots au total. (10 minutes)

5- En utilisant cette matière (ou non), développer la situation choisie en insistant sur le décor, les protagonistes, les sensations, les odeurs, les couleurs, le contexte/cadre. Bref, décrire la situation comme une scène de film ou une photo, très concrètement. S'arrêter avant la résolution, c'est à dire

au paroxysme critique de la situation. Lire son texte ou celui d'un-e autre à haute voix (pas de commentaires, on enchaîne quand on le sent). (15 minutes)

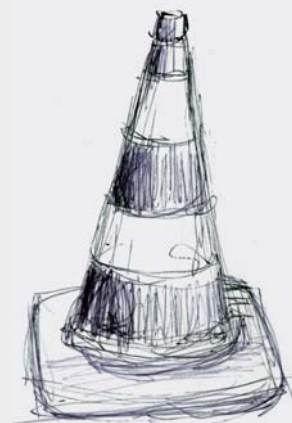
6- Faire circuler les textes et sur chaque texte qu'on a entre les mains, tour à tour proposer une piste de résolution (plus ou moins réaliste, efficace, satisfaisante, banale, spectaculaire etc.). (20 minutes)

7- Récupérer son texte. Le retravailler en écrivant la suite (on peut aussi revenir sur la première partie) soit avec la résolution vécue, soit avec une résolution fictive. (30 minutes)

8- Lecture des textes. (20 minutes)

9- Retours sur l'atelier :

- impressions à chaud
- sur la forme (blocages, aides, etc.)
- sur le contenu : ce qui manque, pourrait être creusé davantage, etc.
- comment on imagine la publication des textes? (15 minutes)





## ET VOICI CE QUE ÇA DONNE (au bout de 3 heures)

### On n'est pas des PD !

Les types ricanent doucement. Se dandinent en se faisant des oeillades significatives.

L'insulte tourne à grande vitesse, comme un dindon sans tête avec un pétard dans le cul. Comme un bolide en fuite poursuivi par les condés. « Tapette, Tafole, Midinette ». « Pédale, Salope, Poufiasse, Gonzesse ». Juste parce que Jackie, le patron, lui avait dit, à son entrée dans l'atelier « merde Sandino, t'empestes la cocotte ! Tu te verses la bouteille de parfum de ta femme sur la tête ou quoi ? On n'est pas des PD, hein ». Son regard a balayé l'atelier, cherchant confirmation de sa bonne blague dans les yeux de tous les mecs hilares. Il passe sur moi comme à travers : il sait que je n'ai pas ce sens de l'humour-là. Je suis transparente.

Et lui, Sandino, il se marre. Surtout, ne pas se démonter, ne pas se débîner ni se débâler. Ne rien relever. Juste sourire finement, lancer un ricanement un peu gras et un peu fort, élargir les épaules. Imperceptiblement, les miennes se rétractent, se referment, se recroquevillent. Que dire ?

J'espère qu'il se sent seul. J'espère que derrière la honte et la peur, il a eu le temps de se dire qu'il aimerait autre chose. J'espère qu'il frappe comme une brute sur l'enclume, non pour prouver sa virilité, mais par rage d'autre chose, non pour dissimuler sa faiblesse mais parce qu'il leur en veut d'être si cons.

Je lui souris, discrètement, mais je suis transparente.

Les minutes passent, je m'échine sur cette soudure, crépitements et éclairs blancs-bleus. Je guette les signes de complicité qui ne viennent pas. Il passe le balais sous son établi et autour de la meuleuse. Mon oeil est rivé à l'extrémité incandescente de ma baguette. Mais je sens sa présence toujours rageuse et tendue, tandis qu'il s'affaire.

Au moment où je me redresse et relève ma visière, il me lance, avec son gris rire forcé : « T'y crois, toi, les femmes travaillent et les hommes font le ménage !

#### Idées de suite

\* Elle rabaisse sa visière et recroqueville ses épaules une nouvelle fois dans la journée. Que dire ? La situation lui rappelle une fois où elle se posait trop de questions sur la perception de ses émotions... Et puis merde, peut-être qu'elle avait juste envie de gueuler sur le patron, tout à l'heure, mais là, sur Sandino ?...

\* Le gars se risque à demander à la fille « T'en penses quoi, toi ? » S'en suit une heure de discussion en faisant semblant de bosser. Le gars a l'air mieux, plus détendu, et aussi plus déterminé. Il chope le boss à la sortie. Il lui dit ses quatre vérités, et élargit même à plus. Le boss est séduit et craque en lui avouant qu'il le kiffe. Le lendemain, ils arrivent ensemble... tout change dans l'équipe... plein de petites attentions...

- Le ménage aussi, c'est du travail, je lui réponds du tac au tac.

Bon sang de merde ! Il m'énerve ce type ! Il veut prouver quoi ? Je ne sais pas si je dois l'engueuler ou engueuler le patron ou engueuler tout l'atelier. Bien sûr, je n'engueule personne. Je bouillonne. Est-ce que c'est moi qui donne trop de place à mes émotions ? Qui me pose mille questions pendant que ces types font leur boulot en laissant glisser sur eux tout ce qui

pourrait les atteindre ?

Mais Sandino me regarde toujours. Il ne va rien dire de plus, alors je me lance, je l'invite à venir prendre un café. La discussion s'amorce, timide devant le distributeur Nescafé et puis on continue, au moins une heure, en faisant semblant de bosser. On en vient à la même conclusion : Sandino doit parler au patron, lui dire qu'il n'a pas besoin de l'humilier comme ça.

- Tu veux que je t'accompagne ?

- Non, non, ça va, je vais essayer... mais si ça se passe mal...

On en reparle.

- Ouais ok, je te raconterai.

Et là, un truc fou : Sandino revient le lendemain. Le patron ne dit rien quand il rentre dans l'atelier. Et Sandino est différent. L'air détendu, posé et en même temps une drôle de tête. Les joues rougies, les yeux d'un type qui a pas assez dormi ou trop fumé. Je l'interroge du regard. Il sourit. Comme si le pétard qu'il a dans le cul était mouillé. Drôle de sourire, quoi.

C'est lui qui me propose un café.

Confidences chuchotées : il ne sait pas quels mots mettre sur ce qu'il vient de vivre, mais il a décidé d'en parler : il a branché le patron hier soir, qui s'est excusé, direct. Lui, il pouvait pas laisser passer ça aussi facilement, alors il a insisté, il s'est énervé. Il voulait parler plus. Et le patron a craqué : il lui a lâché qu'il le kiffait grave, comme ça. Sandino, il s'y attendait pas, mais ça l'a touché, ça lui a fait envie.

Ils sont allés boire un coup, ils ont discuté longtemps. Et avant de se quitter, Jackie et Sandino se sont embrassés longuement et très doucement. Il me raconte tout ça, il est amoureux. Jackie lui a dit qu'il était con, qu'il allait essayer de changer des choses à l'atelier. Qu'il faudrait y aller doucement parce que eux, les mecs, ils en tenaient une couche, mais qu'il fallait se détendre, quoi.

J'hallucine.



### Une étouffante aisance

Des mains assurées, tranquilles, dessinent dans l'espace avec des geste vagues, une situation presque inconsciemment imaginée. D'autres mains, en face, errantes. Commence alors une danse, d'abord sereine, plaisante. On cherche une convergence. Puis, de prévenante, ces mains s'aveuglent dans une virulente insistance, un corps à corps.





### Idées de suite

\* Là, tu t'arrêtes et tu dis «ça te dirais pas de boire un café et de discuter. Comme ça, on pourrait se raconter comment ça se passe, peut-être échanger nos tâches...»

\* C'est la première fois qu'il me parle, lui qui m'ignore d'habitude. Stupeur. La proposition semble surréaliste, moi qui éponge et lui qui soude.

\* Un bonne vieille circulaire pour couper toutes ces mains qui dépassent...

On pourrait les couper, ces mains. Nous retrouver tout entier.e-s, prendre un café. Mais c'est plus qu'une question d'efficacité, de rapidité : j'ai l'impression d'être formatée dans un fonctionnement presque inconscient. Et puis finalement, c'est vrai. Quand j'écris, je ne réfléchis plus - enfin souvent je devrais - alors au taf, parfois, c'est la même. Je ne prends pas le temps de réfléchir et souvent n'en ai pas envie. J'ai envie de faire autre chose que d'être là. Alors je ne veux pas me creuser le ciboulot trop longtemps. Je déconnecte et laisse faire mes mains, le processus se révèle petit à petit. Il vient, je ne sais pas trop comment. Pas simple pour moi de désinvestir



l'enjeu que j'y mets. Ou plutôt, de prendre le temps de voir la tâche à faire autrement, comme une chose à faire ensemble, tranquillement. C'est sans doute que j'aimerais autre chose, que j'ai trop intégré qu'il fallait bosser vite pour avoir du temps libre qui soit plus profitable... Finalement, je vois pas trop. Et puis boire des cafés sur les chantiers au bout d'un moment ça énerve.

Tiens, c'est vrai, peut-être qu'au final j'aurais plus envie de faire attention à toutes ces situations si je trouvais intéressant le Bâtiment. Si je voyais un sens à tout ça. Mais parfois, ça m'échappe. Alors ouais, on pourrait boire un café et je pourrais te dire que j'ai pas envie d'être ici. Et dire aussi que demain sans doute je trouverai ça cool de recommencer.

### La rassurance dans la réussite

Premier jour à l'atelier, premier jour avec l'équipe. Je suis pas rassurée, en plus j'ai une cystite. Je sens déjà que je vais en chier. Tous les gars sont des baraques. Ça se lance, tout le monde se disperse pour mettre en route la journée, on sort les véhicules, on fait de la place, on allume les machines, certains reprennent directement la tâche qu'ils avaient laissée la veille. On m'attribue à une équipe. On m'explique un peu mais je dois souvent demander des *repeat*. J'ai pas assez confiance en moi pour être sûre que j'ai compris. Et j'ai peur de l'échec, du

jugement des autres, classique. Je prends la position de celle qui assiste et est assistée. Ça a l'air normal pour le gars avec qui je bosse, alors que pour moi c'est pas banal et gerbant. Je sens qu'il faut que je sois utile, ça me met la pression. Du coup, je suis super concentrée, je trouve pas le temps pour un peu de discussion, un peu de partage de ce qu'on vit. Et puis eux ils ont pas l'air de rigoler. Y'a d'autres stagiaires, ça a l'air plus facile pour eux. Mais c'est peut-être moi qui psychote. Ils sont là depuis longtemps, et ont l'air de gérer l'organisation, où se trouvent les choses, comment on se sert des machines. Ils posent très peu de questions, des fois, même s'ils ne savent pas, ils font. Et souvent ça passe. J'essaie de faire pareil, où est donc passé mon esprit d'initiative ? Mais si j'me plante ? Trop de conséquences pour la boîte, temps perdu, bois perdu, tension dans l'équipe. Alors je pose des questions. Et ça va vite. Le rythme est soutenu. J'essaie de faire marcher plus mes muscles que ma tête.

Des petites réussites dans des gestes, des tâches redonnent un peu de joie et de fierté. Mais j'ai honte de les partager.

### Idées de suite

\* Mais des conséquences pour qui ? Je ne comprends pas bien la situation et pourquoi il y a un enjeu ici ?

\* A un moment, un déclic, un encouragement d'un collègue, ou au contraire la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Et tu te dis que ça va plus. Tu décides de mettre au point une stratégie pour assumer de demander et de te tromper et d'essayer : l'humour... C'est pas facile mais ça donne une contenance dans ce monde de brutes.

\* Sans réfléchir, tu vas couper l'élec. Le silence s'installe. Tu cries STOP !

Et puis un gars met de la musique, ça envahit l'atelier. Tout le monde à adapté ses gestes au rythme. Certains même esquissent un dandinement. J'entends des rires à côté. Moi aussi je voudrais souffler. Je lance une perche à un peu de discussion, qui prend. J'lui parle de mes inquiétudes par rapport aux loupés, il me dit qu'ils sont tous passés par là, et le gars d'à côté renchérit en racontant une de ses conneries de débutant. Ils y vont tous de leurs souvenirs. Ça les rend beaucoup plus humains d'un coup. J'dois pas être à la hauteur en fait, j'suis là pour m'planter, expérimenter. J'peux enfin aller pisser.

### Travail de gonzesse

Cours de charpente ordinaire, au Greta. Je suis installée à l'étage - pas dans la salle principale où sont alignées des dizaines et des dizaines de tables à dessin et les stagiaires qui planchent dessus, non - dans la petite salle un peu cachée de l'autre côté de l'escalier, celle qui est juste à côté de la cafetière, celle où il y a à la fois des tables à dessin et des établis pour tailler les maquettes, celle où on peut se lâcher car les formateurs n'y viennent pas très souvent, ou alors pour y beugler des lourderies, et jouer aux compagnons de vestiaire. Ce jour-là, il y a Kévin à côté de moi. Je le connais pas bien, il a l'air timide. Mais il en impose avec ses deux mètres, ses sûrement plus de cent kilos et ses toutes petites baskets noires qui le rendent silencieux et le font passer inaperçu quand il se déplace. Il aime passer des heures à tailler à la main de toutes petites pièces de bois. Je n'ai pas souvent entendu le son de sa voix mais j'aime bien travailler à côté de lui, c'est reposant.



Pas de compétition, de démonstration de force, de « ma belle », de course à la plus grosse, la plus longue, la mieux taillée, pas de gros sabots, pas de certitudes. Il répond toujours aux questions que je lui pose quand je coince sur un dessin mais n'a jamais osé ou voulu me demander de l'aide (mais en vrai, en quoi je pourrais vraiment l'aider, moi ?).

Robert le formateur débarque avec sa grosse voix et ses paroles épaisses. Tapes dans le dos – à chacun – sauf à moi. « Dis donc, Maria, ton marteau, t'as payé que la moitié du manche ? ». C'est ce à quoi j'ai droit en guise de bonjour. Puis il se poste à côté de Kévin avec ses petites chaussures et lance très fort pour que tout le monde entende bien: « Vire-moi de suite ces chaussures de danseuse! En atelier, même pour dessiner, on vient avec son largeot et ses chaussures de sécu. Tu l'as lu et signé, le règlement. Et puis c'est quoi ce travail de gonzesse ? Combien de fois il va falloir que je te le dise, qu'ici on bosse sur du lourd et que pour faire ce que t'es en train de faire, il y a des machines ».

#### *Idées de suite*

\* La fille pète un câble et se met à gueuler sur le formateur et sur le grand gars avec les chaussures aussi. Et eux, ça les fait se recroqueviller et rapetisser, rapetisser, jusqu'à disparaître. Et après, elle revient à l'atelier et tous les types ont des tutus et sourient en la saluant et ça se termine en comédie musicale.

\* Kévin croise le regard de la fille. Il y a une complicité qui lui donne du courage pour répondre à ces conneries. Il lui rappelle qu'il bosse sur des maquettes, des petites bouts de bois, et que si son seul objectif c'était de tester sa propre virilité, pour ça aussi y'a des machines. La nana rigole. Le formateur n'y revient plus.

Comme deux con-ne-s, on est resté, Kévin et moi – Kévin, lui, était tout rouge, je crois qu'il aurait aimé disparaître dans le tourbillon de sourires niais des autres stagiaires.

L'autre était déjà reparti poursuivre sa distribution d'encouragements viriles et d'astuces pédagogiques à grosses couilles.

Pas de répartie, juste un regard qui se voulait bienveillant à Kévin, comme pour m'excuser moi de ce que je venais d'entendre.

Pas de stratégie rodée, efficace, mais des tentatives de discussions tenaces dès que possible avec ceux que j'avais sous la main, de comment on est imprégné de ces stéréotypes depuis toujours, comment ça se construit.

Mais comme les bâtiments qui nous enferment, nous oppressent, nous sont imposés ou interdits, il doit bien y avoir des moyens de les squatter, les déconstruire ou les tomber.

Disons que c'est en chantier...

#### **L'avis décidé**

L'ami était là avec moi. Lui tenait la vis pendant que je cherchais le tamis. D'un coup, il s'arrête et me demande mon avis, une sorte de visa pour commencer le chantier.

Je tâtonne... Le conseil, s'il n'est pas entendu comme un argumentaire aimable, est vite perçu comme un vice de forme, une critique tactique.

D'habitude, il est plutôt à l'écoute, mais là non, la réflexion l'a vexé et ses choix révisés sont pour lui une atteinte à sa dignité. J'ai bien envie de lui parler de respect, d'écoute mutuelle via quelques expériences récentes dans le lavis de ma vie, mais non, je me tais.

La remise en question de son pouvoir de décision n'est pas facile à entendre tous les jours. Que de sens peut donc

prendre dans une main plus fine, une vis, un clou et quelques boulons...

#### *Idées de suite*

\* Je ne sais pas bien comment on peut justifier de ses choix, dans un domaine aussi subjectif que peut l'être le bâtiment. Toutes solutions semblent bien adaptées à ce que l'on sait faire à ce moment là, à comment on imagine la suite.

Alors je me dis que parfois, ces questions de qui peut faire quel choix, avec quels outils n'est pas simple. Une possibilité serait de se dire de quelle position on parle dès le début du chantier.

\* Tu décides de t'en foutre, de ne pas culpabiliser. Il a demandé un avis alors tu lui as donné. Sa réaction est injuste et t'as failli te faire avoir et endosser sa vexation. Tu te mets à distance et te rassures intérieurement. Vas même jusqu'à le provoquer un peu pour te renforcer en lui disant « Si t'as besoin d'autres conseils, n'hésites pas ».

Et là, une fois n'est pas coutume, il me fait sa tête de calimero, mais aujourd'hui, je ne sais pas pourquoi, je n'ai pas envie de lui dire une fois de plus : « Mais oui tu as raison, bien sûr... C'était juste une idée en passant... ». Alors j'essaie autre chose, quelque chose entre une justification coupable et une soupe de conneries pour lui faire passer la pilule. Et puis non, j'arrête, ce n'est pas possible de me laisser encore une fois avoir par les sentiments. Alors je prends les devants et j'y vais à fond – de fait, je me tais et j'agis – on est là pour avancer les travaux après tout. La discussion, on l'aura après, et je me laisse du temps pour y penser.

...

...Oui, ce sera mieux comme ça !

...Et puis peut-être que d'ici là, je lui aurais glissé quelques conseils, en amie, moins formels que le précédent et dont l'enjeu sera moindre... Peut-être qu'il se laissera un peu plus aller à m'écouter...

Oui, enfin on peut toujours rêver...

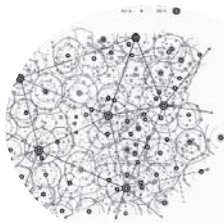
Pfff... J'ai encore du chemin à faire aussi...





# URBANISME ARCHITECTURE

Une rubrique urbanisme, ben oui... on s'est dit que d'ouvrir le débat, en proposant quelques papiers sur la ville et les forces qui la façonnent intéresseraient sûrement ceux qui participent à la construire, ceux qui y vivent, ceux qui y luttent. Cette rubrique va tenter modestement de donner quelques outils pour lire nos villes aujourd'hui pour comprendre ce qu'elles deviennent ou ce qu'elles vont devenir. On ne propose pas une boule de cristal mais des points de vue sur ce qu'il se passe aujourd'hui et sur ce qui nous entoure en tant qu'usager-ère de l'urbain. Alors voilà, on ouvre cette nouvelle rubrique avec un premier texte, assez général, qui revient sur les idéologies qui ont marqué les trois décennies précédentes sur le plan de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de l'architecture en France. Après ce bref état des faits, on aimerait poursuivre sur des thèmes plus précis, qui nous paraissent intéressants, inquiétants ou significatifs de la ville qu'on s'applique à nous construire. L'idéal serait de pouvoir illustrer chaque numéro du Réveil avec un exemple concret. Paris ouvre la danse. Avis aux avis et contributions en tous genres !



p 19-22



p 23-24



p 25-26



# L'APOGÉE DES VILLES COMPÉTITIVES

Il est assez difficile de parler de la ville française d'aujourd'hui sans revenir sur les trente dernières années. Non pas qu'il serait inintéressant de remonter encore plus loin, mais il semble quand même que depuis les années 80, les idéologies qui ont guidé les politiques d'aménagement du territoire permettent de mieux comprendre les forces et les puissances en jeu, mais aussi les conflits qui dessinent les villes que nous habitons.

Les logiques de la ville compétitive sont à leur apogée depuis pas loin d'une dizaine d'années, mais les prémices datent de la fin des années 70 et du début des années 80. A cette époque, elles annonçaient déjà une nouvelle manière de penser les villes et les territoires, mais avant de gagner et d'être omniprésentes, d'autres conceptions ont essayé de s'imposer. Avant que chaque ville soit en concurrence avec sa voisine, les penseurs de l'aménagement ont imaginé une répartition des compétences et des infrastructures entre les différents territoires. Ils ont ensuite tenté de relocaliser les forces politiques et de penser une cohésion territoriale, plus juste et plus environnementale. Mais au final, toutes ces actions ont préparé la victoire des logiques mercantiles et entrepreneuriales comme manière de penser nos espaces de vie.

## De l'Etat maître de tout à la ville maître de rien

La décentralisation et la création des Régions en 1983 (en tant que collectivités territoriales, avec une certaine autonomie politique et financière) était dans les cartons de longue date. De Gaulle en parlait déjà en son heure. La nécessité que Paris lâche un peu de pouvoir s'est accentuée avec les prérogatives européennes. Les territoires français devaient être en mesure d'être "à niveau" pour mettre en place des coopérations politiques et économiques avec les grandes Régions européennes (les Länder allemands, les Communautés autonomes espagnols ou les Provinces belges). Des programmes transfrontaliers allaient être mis en place et il fallait bien que des espaces administratifs français puissent être un tant soit peu équivalents aux Régions des autres pays européens. Aucune des Régions françaises n'a la taille, ni le poids de Länder tels que le Nord-Westphalie ou du Bade-Wurtemberg (dont le PIB est supérieur à celui de l'Île-de-France), ni même de la Catalogne. Mais dans l'ensemble, le découpage est comparable

aux Régions des autres pays européens.

La construction européenne pousse à cette décentralisation, mais le contexte intérieur aussi. En 1981, la révolte des Minguettes<sup>1</sup>, ainsi que les contestations sociales dues au contexte économique libéral qui se met en place, obligent l'Etat à déléguer un peu plus de pouvoir. Le pouvoir central joue le jeu de la décentralisation pour tenter un plan de relance économique à l'échelle micro-spatiale. Les Régions apparaissent, avec les compétences de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la formation, de l'aménagement du territoire, de la santé...

En terme d'aménagement du territoire, les Régions doivent élaborer des plans de "politique de la ville" (c'est du jargon pour simplement dire qu'on met en place des actions d'urbanisme et des actions socio-économiques dans les quartiers où il y a une forte concentration de chômage, de jeunes et d'immigrés !), elles doivent également mettre en place des plans régionaux d'aménagement du territoire en définissant les grands équipements (par exemple les aéroports, les équipements culturels, les lignes de transports majeures, les équipements énergétiques...).

Si les territoires coopèrent au niveau européen, ils se mettent aussi en concurrence. La course à la croissance et au développement économique prend une autre tournure et les Régions misent sur le développement métropolitain pour attirer des investisseurs et prendre de l'importance à l'échelle européenne (voire mondiale). Pour exemple, à cette époque, les pouvoirs locaux mettront le paquet sur les technopoles. Ce sont des sortes de zones franches, dédiées aux industries de haute-technologie, que les territoires s'arrachent. Des débats assez forts naîtront, à cette époque, sur la pertinence de cette manière de faire. On construit les Régions pour désengorger Paris et mieux répartir les équipements sur le territoire, mais les technopoles des métropoles régionales aspirent tous les fonds et marginalisent les

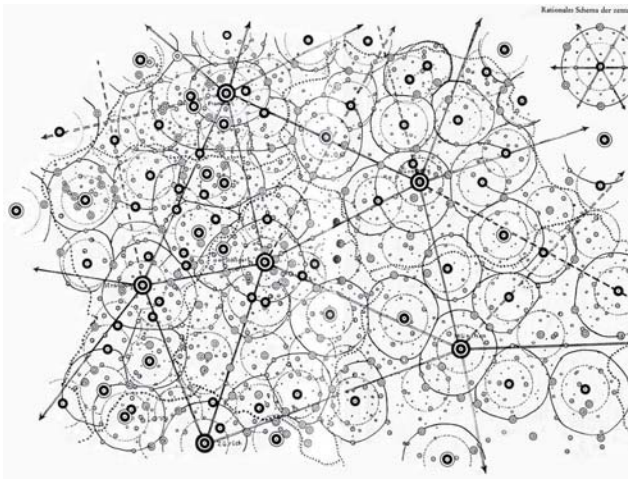
<sup>1/ L'été chaud des Minguettes (quartier d'habitats sociaux au Sud de Lyon) donnera naissance à ce que l'on a coutume d'appeler aujourd'hui la politique de la ville. A la suite des énormes révoltes de jeunes de ce quartier (rodéo, premier véritable affrontement direct et violent face aux forces de police de l'Etat, l'ensemble du pays découvre ce que les médias appelleront le malaise des banlieues et l'existence d'espace de relégation sociale, "les cités.")</sup>

La puissance publique découvre que ses services (école, formation, culture, logement...) ont échoué à l'insertion des jeunes en banlieues. A partir de cet instant de nouveaux modes d'action sont expérimentés dans ces quartiers. Ils ont ponctuellement aidé quelques jeunes, ce que les politiques estiment déjà important, mais la politique de la ville a globalement été sans effet, les banlieues restant une zone électorale mineure et donc non prioritaire.

arrières-pays. A une autre échelle, le problème reste le même. Le territoire est donc planifié à plusieurs échelles : l'Etat, la Région, le Département et la ville. Ces échelles s'imbriquent et les plans que créent un échelon doivent être en conformité avec les aménagements pensés par l'échelon supérieur.

Concrètement, sur le territoire français, des grands travaux décidés par les socialistes fraîchement élu-e-s ré-activent la machine économique libérale : les chantiers du TGV se développent (les lignes à grande vitesse se répandent comme des araignées sur le territoire) et les centrales nucléaires fleurissent.

On peut quand même reconnaître à la pensée socialiste, jusqu'en 1988 environ, la promotion, dans une certaine mesure, de l'égalité, de la continuité et de la gratuité du service public comme les PTT et l'EDF. Tous les territoires sont équipés et/ou équipables, les ségrégations spatiales entre l'urbain et le rural sont alors nivelées. Cela n'empêche pas pour autant les discriminations inter-urbaines ou inter-rurales de demeurer et de se renforcer. Par exemple, les quartiers estampillés "politique de la ville" sont stigmatisés et marqués négativement par rapport au reste de la ville. Le but recherché est avant tout de rééquilibrer le territoire national grâce à la création de ces nouveaux échelons. Les Régions développent alors des politiques de mise en concurrence inter-Régions, en s'appuyant sur leurs métropoles locales pour attirer les entrepreneurs et les investisseurs. Les régions se spécialisent économiquement, ce sont les prémices des pôles de compétitivité.



## De l'environnement aux égoïsmes municipaux

Au niveau européen, les années 90 sont marquées par la création de la Charte des Villes durables (en 1994 à Aalborg, au Danemark). Cette chartre définit ce que doivent être les villes et permet la mise en concurrence des grandes villes européennes pour savoir laquelle aura le plus d'équipements dits "développement durable".

En France, à la fin des années 90, la loi SRU (Solidarité et Renouveau Urbain), élaborée par Dominique Voynet, marque une rupture assez importante dans les manières de penser l'aménagement du territoire. Le morcellement des

échelons administratifs - plus de 36 000 communes, la création des Conseils régionaux sans la remise en cause des pouvoirs départementaux - fractionne les politiques territoriales. Le constat paraît clair : les dysfonctionnements proviennent de cet émiettement qui empêche une vision cohérente de l'espace à l'heure où les centres urbains débordent sur les espaces agricoles environnants et où les mobilités individuelles explosent encore un peu plus les rapports distance-temps classiques.

L'idée est alors de renforcer les pouvoirs locaux, en poursuivant le processus de décentralisation, mais en forçant les communes à coopérer entre elles. L'intercommunalité est à l'honneur, avec notamment la généralisation, assez évocatrice, de la taxe professionnelle unique (TPU). Une partie des revenus fiscaux des communes passent aux mains des intercommunalités. Les communes riches aident les communes plus pauvres. Évidemment, la réalité est bien plus complexe. Les conflits de pouvoirs et les enjeux financiers sur des projets importants sont exacerbés dans le cadre de la TPU. Mais, malgré tout, l'esprit est là. On parle de cohérence territoriale, de solidarité.

Cet état d'esprit s'illustre aussi avec l'obligation pour chaque commune (de plus de 1500 habitants en Ile-de-France et de plus de 3500 dans le reste de la France) d'avoir sur son territoire au moins 20% de logement social, dans le but de limiter les disparités sociales, en essayant tant bien que mal de mettre en œuvre une mixité de population dans les quartiers et les villes. Mais une fois encore, une telle loi ne suffit pas. La construction de logements publics ne signifie pas toujours construction de logements pour les plus pauvres. Il existe trois types de logements sociaux en fonction des populations visées. Pour le PLS (Prêt Locatif Social), le type de logement social le plus construit en France, le plafond de revenu s'élève à 2900 euros mensuels pour une personne seule et à 6800 euros mensuels pour un couple avec deux enfants. C'est donc la classe moyenne, voire moyenne haute qui est visée par la construction de ces logements. Favoriser l'intégration urbaine des plus pauvres n'est donc pas la priorité. Et puis, l'obligation légale d'atteindre les 20% de logements sociaux sur le territoire municipal est facilement contournable pour des mairies qui n'en veulent absolument pas. Le cas le plus emblématique et médiatique est Neuilly-sur-Seine, où la part des logements sociaux n'atteignait même pas 3,25% en 2006. La commune paye pour cette illégalité une pénalité dérisoire... de 123 032 euros en 2007. Mais, cet exemple est loin d'être unique et en 2009 plus de 900 communes étaient dans l'illégalité au regard de la loi SRU et seulement 380 payaient une amende.

Ces communes ont des logiques de club, en protégeant des intérêts particuliers par la garantie d'un entre-soi confortable. Cette loi essaie d'insuffler dans les politiques d'aménagement la prise en compte environnementale : elle crée les PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), documents de réflexion politique sur 10 ou 20 ans, qui doivent accompagner les PLU (Plans Locaux d'Urbanisme). L'objectif principal est d'essayer de lutter contre l'étalement urbain et le mitage (à savoir la dispersion de l'habitat et plus généralement des espaces bâtis), dévoreur d'espaces naturels ou agricoles et destructeur de paysages.

Pour essayer d'être clair, cette loi majeure a tenté de rectifier le tir, de faire changer des pratiques politiques et des manières





sur-dimensionnés. C'est la logique infernale de la croissance urbaine qui se met en place.

### Et les failles dans tout ça ?

La *ville à vendre* est le maître mot de la mise en place des politiques d'urbanisme où le développement économique des villes est le Graal absolu. Tout est bon pour mettre en valeur une ville, attirer des investisseurs et des populations jugées créatrices de valeur ajoutée (on vous parlera bientôt des théories de la « classe créative » de Richard Florida). La culture ou encore l'environnement servent, le plus souvent, d'objet marketing d'excellence. De la naissance de la communication institutionnelle à aujourd'hui, trente années ont suffi pour que cette idéologie touche les sphères de l'action territoriale.

Toutefois, une faille existe bel et bien dans ce système : la créativité locale. Les habitant-e-s, à certains moments, s'organisent pour lutter contre des projets d'aménagement, une effusion collective naît et les réflexions sur l'urbanisme, l'aménagement se développent. La force de cette créativité est de rester loin de toutes récupérations politiques et de promouvoir un droit à la ville pour tou-te-s.

Des géographes - urbanistes

#### Illustrons cette compétition des pôles urbains.

Saint-Etienne, suite aux différentes crises industrielles du 20<sup>ème</sup> siècle, peine à suivre le train des « métropoles qui gagnent » et continue de perdre des habitant-e-s. Son image de ville grise et en crise lui colle à la peau. Les pouvoirs locaux décident donc de miser sur le design pour revaloriser la ville et attirer de nouvelles populations, jeunes, diplômées et connectées aux réseaux mondiaux. Ils changent alors le nom de l'école des Beaux-Arts en ESAD (Ecole Supérieure d'Art et de Design) et créent la Cité du Design, pour essayer d'attirer des populations et des investissements du monde entier. Cette Cité du Design est un lieu d'expos, de ressources, mais les pouvoirs publics vont plus loin en proposant une aide publique aux entreprises voulant intégrer une « démarche design » dans leurs activités. Mais, dans cette logique de compétitivité territoriale, Lyon, la voisine, est ravie et affiche à tous vents que ce lieu est « un équipement formidable pour la métropole lyonnaise ».



Meuble ou Immeuble?  
Exposé à l'école du  
design de Saint Etienne



# DETRUIRE CE QUI NOUS DETRUIT

« L'architecte de la prison est le premier exécuteur de la peine. C'est le premier fabricant de l'instrument de supplice ».

*Moreau-Christophe, inspecteur des prisons, 1838.*

Sur l'ensemble de son patrimoine, le ministère de la Justice consacre 3 394 617 m<sup>2</sup><sup>1</sup> à l'enfermement, répartis en 191 établissements sur l'ensemble du territoire. Maisons d'arrêt, centres de détention, centrales, établissements pour mineurs (EPM), centres d'éducation renforcée (CER) ou fermés (CEF) - auxquels s'ajoutent les centres de rétention administrative (CRA)<sup>2</sup> et autres locaux de rétention - constituent un maillage serré du territoire. La traduction en architecture de l'instrument principal du pouvoir : la coercition par la menace de la punition.

C'est autant de mètres carrés pour lesquels des générations d'ouvrier-e-s se sont abimé-e-s les corps. Autant de mètres carrés qui bien souvent ont servi à enfermer et réduire au silence ceux et celles-là même qui les ont bâti, puisque un détenu sur deux est ou a été ouvrier, selon le recensement de l'Insee.<sup>3</sup>

## Et les chantiers continuent.

Les chantiers n'ont jamais vraiment cessé, mais depuis une vingtaine d'années, les programmes architecturaux se succèdent sans trêve. Suite au travail de la commission « architecture et prison » en 1985, le garde des sceaux Albin Chalendon<sup>4</sup> lance en 1987 le « programme 13 000 ». Cet immense chantier permanent se poursuit en 1998 avec le « programme 4 000 » d'Elisabeth Guigou puis avec l'actuel « programme 13 200 » de Dominique Perben lancé en 2002.

La surpopulation carcérale et les mauvaises conditions de détention, pour lesquels le gouvernement est régulièrement épinglé par les organisations internationales, sont les principaux arguments avancés pour cette vaste opération immobilière. Mais c'est surtout l'impunité des condamné-e-s de cette politique de tolérance zéro et d'enfermement de masse, pour qui l'on ne trouverait pas de place derrière les barreaux, qui en est le véritable moteur. Politique qui, force est de le constater, est un échec, et un échec couteux.

En effet, la particularité de ces programmes n'est pas tant leur importance en terme de nombre de places (de 1875 à 1910, 80 établissements, à l'époque départementaux, seront construits, puis encore 11 entre 1962 et 1973) que l'orientation choisie par l'administration pénitentiaire d'une *gestion mixte*. Les contrats mixtes mis en place en 1987 permettent

à l'État de devenir en quelque sorte « locataire » des nouvelles prisons, en en privatisant la conception, la construction et la gestion, tandis que la mission de direction, de greffe et de surveillance reste publique. L'appel d'offre, d'un montant équivalent à 1 000 millions d'euros pour un contrat de 10 ans, fut ouvert à l'époque sur une période de 10 jours seulement ; ce qui explique que seuls les gros du BTP capables de créer de toutes pièces des filiales spécifiques de gestion d'établissements associés à des architectes déjà connus de l'administration pénitentiaire pour la plupart, aient pu répondre en si peu de temps.<sup>5</sup> De là à dire que l'État a « donné » ces chantiers aux grands patrons, il n'y a qu'un pas...



Les choix de mise en œuvre de la politique du ministère de la Justice ont donc été, pour des entreprises comme GDF-SUEZ, SODEXO, VINCI ou encore SPIE BATIGNOLLE - à travers leurs filiales GEPISA, SIGES ou DUMEZ - très avantageux. Et cela explique que, lors de l'appel d'offre pour le « programme 4000 » en 1998, les mêmes entreprises ou presque se ruent sur ces marchés représentant 115 millions d'euros annuels sur une période de 8 ans. En 2002, pour le dernier programme en date, ces contrats mixtes sont renommés PPP, pour Partenariat Public-Privé : entendez financement du privé par le public. Dans le fond, rien de nouveau, mais ces derniers sont signés pour une durée de 27 ans. Alors que l'État garantit les revenus des ces géants du BTP pour 27 ans, les ouvrier-e-s doivent se contenter pour la plupart de contrats précaires, pour un SMIC mal assuré. Quand ils et elles ne font pas partie de la longue chaîne de la sous-traitance que l'Inspection du travail inquiète peu.

1/ En 2010, selon les « les chiffres clés de la justice », sur le site du ministère de la justice, c'est l'équivalent, pour les plus footeux d'entre nous, de 475 stades de foot, aux dimensions réglementaires de la FIFA. <http://www.justice.gouv.fr>

2/ Les CRA ne sont pas comptabilisés dans les chiffres du ministère de la justice, car ce sont des lieux co-gérés par le ministère de l'immigration, le ministère de l'intérieur, le ministère des affaires sociales et enfin le ministère de la justice. Ce dernier ne communique aucun chiffre sur les lieux de rétention.

3/ Cité par Geneviève Guerin, secrétaire adjointe du Haut Comité de la santé publique dans adsp n°44, septembre 2003

4/ Albin Chalendon a été le garde des sceaux du premier gouvernement Chirac, lors de la première cohabitation. Notons qu'il fut un bon copain de Serge Dassault avec qui il créa la Banque Commerciale de Paris en 52, il fut aussi dirigeant d'ELF Aquitaine entre 77 et 83. Fervent défenseur de la privatisation, comme on l'imagine.

5/ Pour le programme 13000 en 1987, ont été retenus : les architectes Janet et Demonchy avec l'entreprise Spie batignolles pour la zone nord; Autran, Menu et Zublena avec Dumez pour l'est; Gugnion de Synthèse architecture avec Sogep pour l'ouest, et Vioneron avec le groupement d'entreprises GTM, Travaux du midi, Léon Chagaud, Eurest et Idex pour le sud. Pour les détails de cette hypocrite consultation, lire la revue d'A de juillet-août 1991.

6/ Cité par l'OIP, in « les conditions de détention en France », la découverte, 2002.



L'époque des grands ensembles qui accoucha, pour la version pénitentiaire, de Fleury-Mérogis, semble marquer un tournant dans les modes opératoires avec l'utilisation d'une main-d'œuvre la moins qualifiée - et donc la moins chère - possible. C'est quasiment un chantier-usine : l'architecte Guillaume Gillet propose des modules préfabriqués qui s'emboîtent et se superposent, afin de constituer la carcasse de son monstre de béton. Le plan masse, lui, reste dans sa forme rayonnante, conforme à l'ordonnance de 1841 du ministre de l'Intérieur Duchatel. C'est une sorte de prémice à la privatisation : l'État fait appel au privé, pour gérer au mieux les coûts de construction et de gestion (en minimisant ceux de la main-d'œuvre), mais conserve l'idéologie : le principe de l'enfermement cellulaire et de la peine privative de liberté. Même des architectes comme Guy Autran, qui pourtant n'ont pas hésité à travailler pour l'administration pénitentiaire à de nombreuses reprises, le constatent : « La paranoïa sécuritaire de l'administration pénitentiaire augmente. Au début des années 80, le premier projet sur lequel j'ai concouru tenait en 20 pages. Aujourd'hui, le programme fonctionnel compte quelques 150 pages, et le programme technique pas moins de

400. C'est sans fin ».<sup>6</sup>

Il y a peu de doutes sur les motivations de l'administration et de l'État, et les contrats passés avec le privé sont suffisamment alléchants pour rallier les moins convaincus. En revanche, il est clair que les travailleurs et travailleuses n'ont rien de plus à gagner sur ces chantiers qu'un maigre salaire et l'amertume de participer au maintien d'un pouvoir dont ils et elles seront trop souvent les victimes.

Kamin

### Prisonnier-e de la ville, épure contre parpaings

Par l'avènement de la toute puissante technique chère aux industriels de tous poils nous pouvons *bâtir* même sans aucune qualification, ce qui permet aux patrons d'embaucher n'importe qui pour faire à peu près n'importe quoi.

Les avancées techniques et technologiques ont amené nos conditions de travail à un niveau d'absurdité tel que nous pouvons nous casser le dos sur un ouvrage dont nous ne connaissons pas la forme finale ou la destination... comme une ville, une prison ?

Dans ces espaces, villes, taules, tout dans la disposition des murs " permet et interdit " : de grands boulevards façon Haussman pour mitrailler les foules, des grands ensembles loin de tout pour " cacher la misère ", des bancs hérissés de pointes pour ne pas faire la sieste... La même logique s'impose dans tous les cas : le contrôle des corps, des idées...

### Bracelet électronique, la prison à la maison

Emplois du temps réglés à la minute, conditions de détention merdiques, les prisonnier-e-s sous ce régime sont pour la plupart des travailleur-euse-s précaires aux revenus modestes ne permettant pas de payer le loyer d'un logement " confortable " mais plutôt de subir sa peine entre les murs d'un clapier. Aller et venir à heures fixes, partir au boulot un bracelet à la cheville, un boulet de plus à traîner, sociabilité restreinte ou détruite par les impératifs empêchant tout déplacement, « pas de sorties et si personne ne vient te voir c'est la déprime ».

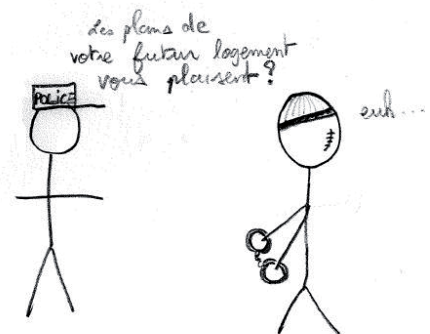
Nous ne faisons pas partie de la classe qui dessine/décide, nous ne pouvons nous évader de ces murs construits par nos camarades qu'en nous marginalisant, en vivant dans les fissures....

Notre rôle en tant qu'ouvrier-e-s devrait être de refuser de travailler sur des chantiers dont nous ne connaissons rien... tu rêves mon pote ?

*Celui qui rêve mais n'agit pas, cultive le cauchemar.* William Blake

Nous sommes la force motrice, sans nous pas de prison, de tour Eiffel, de villa pour les riches et de barres de béton pour nous !

Utilia





# GRAND PARIS, LE PARADIS PERDU DE LA CROISSANCE

**Le “ Grand Paris ” est le fruit d’une instrumentalisation politicienne de l’aménagement urbain au service de la croissance, unique projet politique du capitalisme.**

L'idée avait initialement germé dès 2007 au sommet de l'État pour reprendre la main sur des collectivités locales franciliennes tenues majoritairement par le PS et autres alliés.

Il fallait casser le large consensus déjà dégagé en Ile-de-France sur les questions d'aménagement entre les collectivités territoriales et la Région (alliance socialistes/verts) autour du Schéma Directeur Régional d'Ile de France (SDRIF) <sup>1</sup>, visant à relancer la construction de logements tout en privilégiant la densification dans les secteurs bien desservis par les transports en commun. Ce projet, pourtant validé à l'unanimité par les élu.e.s régionaux au printemps 2008, n'est toujours pas entré en vigueur, faute d'aval de l'État.<sup>2</sup>

Suite à son échec aux municipales, la majorité gouvernementale, arguant d'un manque d'ambition régional en matière économique, invente un secrétariat d'État au développement de la région-capitale, qui finira par disparaître dans la fumée du dernier *cigare de fonction* de Christian Blanc.<sup>3</sup>

Entre temps, il aura réussi à conduire sans débat préalable, et dans l'urgence, un projet centralisateur. En créant une Société du Grand Paris servie par un urbanisme opérationnel dérogeant au droit commun, le gouvernement bouscule la “gouvernance” en Ile-de-France.

Pour habiller techniquement la démarche, dix équipes d'architectes internationaux ont planché sur le projet et rendu leurs travaux en avril 2009, largement oubliés depuis... Un temps à la charge du ministre de l'Espace rural et de l'Aménagement du territoire, orpheline suite au dernier remaniement ministériel, la conduite du projet est actuellement confiée au secrétaire d'État à la Ville.

La loi sur le Grand Paris a été votée en juin 2010 et des négociations État-Région sont toujours en cours pour accorder leurs deux projets de transport.

## Le Grand Pari de la spéculation

Loin de l'ambition initiale <sup>4</sup>, le projet du Grand Paris se résume à la réalisation d'un super métro reliant à grande vitesse les principaux pôles économiques

régionaux, oubliant le contexte géographique, historique et social pourtant déterminant dans le choix d'emplacement de gares, restant muet sur la coordination entre politiques de transport et politiques urbaines hors de l'emprise de ces gares (sur laquelle la Société du Grand Paris exercera son droit de préemption). Ces réflexions relevaient justement du schéma directeur régional, bloqué par l'État lui-même !

Ce projet de super métro, caractérisé par sa vitesse et un nombre limité de gares, s'oppose à celui de la Région Ile-de-France qui avait opté pour la densification du réseau de desserte de banlieue à banlieue.<sup>5</sup> Les déclarant compatibles « à 80 % », les stratégies de l'État ont cherché à les rapprocher en lançant une enquête publique conjointe au dernier trimestre 2010.

Mais leur financement bien trop lourd fait d'ores et déjà exploser les échéances : selon Gilles Carrez (UMP), seul le projet régional Arc Express serait finançable d'ici 2025, en y ajoutant certains éléments du réseau du Grand Paris. Tout en soulignant qu'il reste à trouver 14 milliards d'euros sur les 21 prévus, par le moyen de diverses taxes dont l'efficacité est contestée. Au final, pour réaliser la totalité du super métro de l'État, il faudrait encore trouver 20 milliards d'euros...

Le financement de la Société du Grand Paris serait assuré aux ¾ par une levée d'emprunts à long terme (en partie sur les volatiles marchés financiers), le tout devant être remboursé par les ressources liées à la plus-value foncière autour des gares... C'est l'autre grand pari, celui de la spéculation !

## L'aménagement sacrifié sur l'autel de la croissance...

Dans son fondement, le projet d'aménagement de la « région capitale » perpétue le mythe du développement et de la croissance, en continuant d'ignorer l'impasse écologique et sociale dans laquelle nous nous trouvons et dont nous subissons particulièrement les conséquences : déplacements entravés, logements inaccessibles, services publics et commerces de proximité en voie de disparition, environnement dégradé...

1/ Document de planification à l'horizon 2030.

2/ Le SDRIF doit être approuvé par décret en Conseil d'État.

3/ Christian Blanc est limogé le 4 juillet 2010 suite à l'affaire des cigares et son secrétariat d'État supprimé.

4/ Lettre de mission du 7 mai 2008: « Vous avez la mission de définir une vision pour la région capitale à l'horizon 2030, et d'imaginer les modes d'organisation qui permettront à tous les acteurs de faire de cette vision une réalité... La vision doit précéder le projet ».

5/ Le rapport Carrez (UMP) distingue clairement « le dispositif du secrétariat d'État » du « plan de mobilisation élaboré par un travail conjoint des services de l'État et de la Région en concertation avec les départements (qui) a pour vocation de répondre aux attentes des Franciliens ».



De ce point de vue, le Grand Paris relève d'une vision purement productiviste qui s'appuie sur l'idée d'une forte hausse démographique permettant opportunément de justifier le projet de *super métro*.<sup>6</sup>

Qui nie les questions environnementales par le recours aux simplifications du droit de l'urbanisme et aux dérèglementations pour rendre constructibles les zones inondables.<sup>7</sup>

Qui induit une insuffisante réduction d'émission de gaz à effet de serre d'ici 2030 impliquant de « diviser par 6 ou 7 les émissions de tous les autres secteurs »!<sup>8</sup>

Qui relève en accord avec la vision patronale<sup>9</sup>, d'un scénario délirant basé sur une croissance du PIB de 4 % devant générer un million d'emplois, déjà largement invalidé par la crise en cours.

Dont la relance est assurée par la concentration d'activités tertiaires au détriment d'autres pôles de la région parisienne. A l'exemple du projet de triplement du quartier d'affaires de la Défense entraînant l'engorgement des transports déjà saturés...

Qui transpose le modèle américain du *cluster*<sup>10</sup>, concept obsolète dans une métropole telle que Paris, beaucoup plus mixte et complexe que les références New-Yorkaises et Londoniennes.<sup>11</sup>

Qui sacrifie au culte de la vitesse et à l'extension des échanges en continu par le choix d'un système de transport automatique déshumanisé « extrêmement puissant, pouvant potentiellement fonctionner 24 heures sur 24 » ; placer « les citoyens à moins d'une demie heure d'un point du Grand Paris à l'autre » généralise un peu plus la fuite en avant consumériste dans le commerce total.

Qui cède à la tentation de la page blanche quitte à virer les gens de chez eux (cf. projet de raser les zones pavillonnaires de Clichy-Montfermeil) dans un délire similaire aux Écopolis du rapport Attali, consistant à reconstruire des villes nouvelles en oubliant de traiter l'existant.

Qui exacerbe la compétitivité et la mise en concurrence entre territoires, en faisant fi du partage des ressources fiscales.

Dont les habitant-e-s sont tenu-e-s à l'écart des décisions. La nouvelle police « Grand-Parisée » se chargeant de calmer les récalcitrant-e-s...

### Un projet révolutionnaire à construire dans la société de l'après pétrole

Lorsque tous les indicateurs (énergie, minerais, etc.) montrent que notre mode de développement a largement franchi les limites, il s'agit, à Paris comme ailleurs, de se préparer à une transformation radicale de l'économie sur la base d'une relocalisation favorisant l'autonomie des individus et des territoires.

Un secteur est particulièrement révélateur de l'échec de notre modèle de développement : plus de la moitié de l'Île-de-France est couverte par des surfaces agricoles<sup>12</sup> mais cette agriculture, largement tournée vers l'exportation, est totalement

déconnectée des besoins locaux ! Lorsque dans notre syndicat, nous cherchons à monter une coopérative de consommation, nous nous heurtons comme toutes les AMAP<sup>13</sup> à l'absence d'offre dans le secteur du maraîchage : au nom de la compétitivité, l'État a orienté tous les crédits vers la monoculture productiviste !

L'aménagement urbain est plus que jamais à repenser en fonction de l'accès aux ressources énergétiques, aux matières premières ainsi que de l'approvisionnement en denrées alimentaires et en eau potable.

Les réponses locales sont la bonne échelle. Les syndicats du bâtiment de la CNT l'expérimentent à travers les projets de régie de quartier, de SCOP<sup>14</sup> de production ou de consommation. Ces expériences grandissent et nous veillons également à étendre nos modes d'organisation autogestionnaires, l'association entre usager-e-s et travailleur-euses devant permettre de maîtriser les besoins.

Si ces alternatives syndicales constituent des points d'ancrage vers la construction d'une autre société, nous devons toutefois nécessairement composer avec l'existant.

Au delà des réponses technologiques (une autre fuite en avant), il s'agit en tant que travailleurs, de renouer avec cette culture ouvrière fondée sur les savoir-faire plus que sur la quantité produite. Ainsi pourrions nous retrouver une intelligence collective inscrite dans chaque territoire, cette logique ayant conduit à ce que les maisons du Moyen âge soient mieux isolées que certains pavillons individuels d'aujourd'hui...

Pour enrayer la croissance continue de l'offre de transports, oeuvrons au rapprochement des lieux de vie et d'activité, pour construire une économie locale au service de la ville et de ses habitant-e-s !

Alex

CNT SUB TP BAM Région Parisienne  
section syndicale Équipement-Aménagement-Logement



6/ Le rapport de l'Autorité Environnementale du CGEDD (août 2010) observe que la croissance démographique francilienne prévue d'ici 2035 d'1,8 million est 2,7 fois supérieure aux prévisions de l'Insee !

7/ Mémorable détail du discours de Chaillot prononcé par Nicolas Sarkozy le 29 avril 2009, trois mois avant la tempête Xynthia !

8/ Rapport du CGEDD, cf. note /6.

9/ Le Figaro-économie du 7 octobre 2009.

10/ Concentration sur un bassin d'emploi d'entreprises à haute valeur ajoutée d'un même secteur, source de forts rendements financiers.

11/ Le Monde du 19 mai 2010.

12/ 51 % d'espace agricole et 24 % d'espace forestier, selon le SDRIF adopté le 25 septembre 2008 par le Conseil Régional.

13/ Les associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) ont mis au point un système de paniers, payés d'avance par des consommateurs à des paysans locaux.

14/ Société coopérative et participative.



# PETITE GEOGRAPHIE DES SALAIRES

## Les indices salariaux dans le BTP et l'Industrie diffèrent selon les régions. Explications.

Les taux et les montants des salaires, selon leur coefficient niveau et échelon, sont négociés dans les commissions paritaires régionales entre les organisations patronales régionales et les syndicats (fédérations régionales) représentatifs des branches concernées (travaux publics et bâtiments sont distincts). Tous les syndicats dit représentatifs sur le plan confédéral ne sont donc pas forcément présents dans toutes les commissions régionales, mais en fonction de leur représentativité régionale, et forcément chez les majors.

L'application d'une réévaluation de salaire devient obligatoire pour toutes les entreprises adhérentes à une organisation patronale signataire à partir d'une date annoncée par la commission paritaire. Les entreprises non adhérentes peuvent donc, elles, garder le taux précédent. Cela peut durer 3, 4, 5 ans, jusqu'à une décision législative et unilatérale pour tout le pays. En fait, une fois seulement que toutes les régions ont fini de négocier - mais elles ne commencent pas toutes en même temps-, chaque région

définit son calendrier.

En principe, le SMIC -national- devrait être le plancher, mais ce n'est pas le cas. De plus, les écarts de salaires se creusent en fonction des échelons et niveaux. La raison principale en est le rapport de force qui existe ou non entre les délégués paritaires (c'est donc lié au poids des syndicats). Les raisons de l'existence du Smic à plusieurs niveaux proviennent pour l'essentiel des dates à laquelle une entreprise a appliqué les 35 h - entre 1998 et 2001. C'est ce qui fait que deux boîtes de la même région, adhérentes à la même organisation patronale, pourront ne pas avoir le même taux de salaire.

Tout ce foutoir brouille les négociations et il faut se référer à la loi. La loi a freiné les revendications fortes (qui elles sont nationales), mais ça on le savait déjà.

Pour les primes diverses, on se réfère aux mêmes modalités d'application.

### Minima salariaux des ouvrier·e·s - Mensuel en euros

Par ordre décroissant de salaire	Coef. 150	Coef. 170	Coef. 185	Coef. 210	Coef. 230	Coef. 250	Coef. 270	Moyennes régionales	Ecart
Rhône Alpes	1354	1401,2	1511,60	1695,6	1842,8	1990	2137,2	1704,63	17,12%
PACA	1360	1411,93	1517,68	1693,93	1834,93	1975,93	2116,93	1701,62	16,92%
Nord Pas de Calais	1386,01	1421,22	1495,54	1649,08	1794,71	1940,33	2085,96	1681,84	15,56%
Pays de Loire	1363,51	1409,01	1475,75	1653,2	1794,26	1936,83	2077,88	1672,92	14,94%
Aquitaine	1363,99	1386,36	1516,39	1661,54	1779,42	1923,85	2041,82	1667,62	14,58%
Franche-Comté	1417,1	1438,4	1505,64	1644,7	1755,95	1867,2	1978,45	1658,21	13,93%
Languedoc Roussillon	1349,86	1365,03	1478,75	1647,5	1782,5	1917,5	2052,5	1656,23	13,8%
Ile de France	1350	1365	1500	1660	1740	1855	2010	1640	12,68%
Midi-Pyrénées	1376,73	1406,07	1489,09	1627,46	1738,16	1848,86	1959,71	1635,15	12,35%
Basse Normandie	1380,96	1399,31	1451,03	1599,97	1718,88	1854,32	1974,59	1625,58	11,69%
Limousin	1341,14	1414,34	1492,23	1615,29	1716,53	1836,47	1939,27	1622,18	11,46%
Bretagne	1360,8	1365,8	1447,3	1604,3	1730,9	1857,5	1984,1	1621,53	11,41%
Auvergne	1337,73	1373,43	1460,43	1605,43	1721,43	1837,43	1953,43	1612,76	10,81%
Poitou Charentes	1343,77	1372,61	1401,43	1574,33	1712,35	1850,37	1988,39	1606,18	10,36%
Seine et Marne	1370	1395	1425	1555	1685	1820	1960	1601,43	10,03%
Lorraine	1352,09	1378,06	1404,89	1576,36	1699,41	1827,41	1971,81	1601,43	10,03%
Alsace	1349,86	1365,03	1426,76	1578,83	1700,48	1822,14	1943,8	1598,13	9,8%
Champagne Ardenne	1355	1365	1404,5	1567	1697	1827	1957	1596,07	9,66%
Bourgogne	1345,06	1365,03	1436,31	1556,13	1650,17	1745,72	1841,27	1562,81	7,38%
Haute Normandie	1330	1340	1420	1530	1635	1775	1890	1560	7,18%
Centre - 10	1288	1377	1444	1555	1645	1734	1823	1552,29	6,66%
Centre + 10	1338	1357	1423	1535	1622	1710	1797	1540,29	5,83%
Picardie	1345,31	1368,06	1415,08	1481,82	1587,98	1695,67	1807,91	1528,83	5,04%
Corse	1277,06	1279,46	1332,96	1433,29	1541,58	1619,61	1704,02	1455,43	0%
<b>Moyenne</b>	<b>1351,5</b>	<b>1379,97</b>	<b>1453,14</b>	<b>1595,87</b>	<b>1713,6</b>	<b>1836,17</b>	<b>1958,17</b>	<b>1612,63</b>	



On notera que les écarts régionaux se réduisent depuis environ 2 ans, en raison de la volonté des négociateurs et de l'assainissement des différences après 3 ans de 35 h chez tous. Juxtaposition qui ne s'aligne pas sur les moyennes les plus hautes, bien entendu. Les salaires ont augmenté de 3% pour le bâtiment et 3,3% pour les TP en 2007 (salaire de base brut et hors primes, mais inclus à l'inflation, donc à relativiser). Ce sont pourtant les secteurs qui sont parmi les plus bénéficiaires de "l'augmentation".

Particularité : des professions (par exemple celles du ramonage) sont affiliées à la convention collective du bâtiment mais peuvent dépendre d'une commission paritaire particulière et cela dépend encore des régions. Dans ces commissions sont pris en compte différents critères : présence syndicale, quantité d'organisations patronales et d'entreprises, «politique» des chambres de métiers...

### Récapitulatif:

- 1 - Les salaires et les primes sont négociés par région et par secteurs d'activités distincts (Bâtiment et TP sont séparés),
- 2 - Les conventions collectives nationales sont unifiées (Bâtiment et TP) pour les revenus sociaux (prévoyance, retraite, formation, participation, protection professionnelle) et RTT.
- 3 - Les conventions collectives nationales sont distinctes (le Bâtiment et les TP sont séparés) pour les contrats de travail, la durée et l'organisation du travail, les congés, les primes, le droit syndical, les maladies et accidents avec des particularités. Pour la formation, il y a disparité de moyens selon l'investissement des conseils régionaux.
- 4 - Il y a encore des particularités pour des formations, pour les mutuelles (nationales et régionales).
- 5 - Le SMIC horaire- de 8,71 € (plancher, brut, interprofessionnel et inter industrie), n'est pas respecté sur certains métiers.

### Minima salariaux des ouvrier·e·s des travaux Publics - Annuel en euros

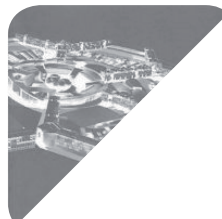
Par ordre décroissant de salaire	Coef. 100	Coef. 110	Coef. 125	Coef. 140	Coef. 150	Coef. 165	Coef. 180	Moyennes régionales	Ecart
Ile de France	17 700,00	18 000,00	18 840,00	20 960,00	22 325,00	24 600,00	28 820,00	21 330,71	13,02%
Rhône Alpes	17 461,00	17 969,00	19 024,00	20 883,00	22 522,00	24 548,00	26 666,00	21 296,14	12,84%
PACA	17 622,00	18 257,00	18 990,00	20 963,00	22 460,00	24 012,00	26 194,00	21 214,00	12,40%
Languedoc Roussillon	17 211,00	17 962,00	18 552,00	20 581,00	21 965,00	24 163,00	26 189,00	20 946,14	10,98%
Franche-Comté	17 342,00	17 791,00	18 468,00	20 564,00	22 048,00	23 927,00	26 098,00	20 891,14	10,69%
Centre	17 502,00	17 954,00	18 610,00	20 842,00	22 331,00	23 395,00	25 522,00	20 879,43	10,63%
Picardie	17 262,00	17 677,00	18 217,00	20 402,00	21 862,00	23 891,00	26 061,00	20 767,43	10,04%
Bretagne	17 286,00	17 638,00	18 170,00	20 351,00	21 809,00	23 859,00	26 030,00	20 734,71	9,86%
Poitou Charentes	17 211,00	17 909,00	18 281,00	20 378,00	21 832,00	23 507,00	25 642,00	20 680,00	9,57%
Limousin	17 240,00	17 716,00	18 105,00	20 278,00	21 725,00	23 745,00	25 904,00	20 673,29	9,54%
Nord Pas de Calais	17 392,00	17 663,00	18 094,00	20 271,00	21 685,00	23 681,00	25 827,00	20 659,00	9,46%
Midi Pyrénées	17 375,00	17 627,00	18 152,00	20 241,00	21 688,00	23 565,00	25 730,00	20 625,43	9,28%
Pays de la Loire	17 162,00	17 434,00	18 181,00	20 268,00	21 771,00	23 584,00	25 721,00	20 588,71	9,09%
Aquitaine	17 211,00	17 410,00	18 063,00	20 138,00	21 577,00	23 709,00	25 866,00	20 567,71	8,98%
Champagne Ardenne	17 380,00	17 530,00	18 130,00	20 200,00	21 370,00	23 610,00	25 580,00	20 542,86	8,85%
Auvergne	17 246,20	17 390,02	18 019,26	20 181,57	21 623,21	23 563,80	25 705,70	20 532,82	8,79%
Basse Normandie	16 748,00	17 294,00	18 305,00	20 165,00	21 606,00	23 535,00	25 674,00	20 475,29	8,49%
Lorraine	17 410,00	17 710,00	18 200,00	20 200,00	21 320,00	23 030,00	25 020,00	20 412,86	8,16%
Alsace	17 215,00	17 380,00	18 045,00	20 010,00	21 330,00	23 310,00	25 510,00	20 400,00	8,09%
Bourgogne	17 211,00	17 291,00	17 978,00	20 049,00	21 266,00	23 412,00	25 402,00	20 372,71	7,94%
Corse	15 500,00	15 668,00	16 278,95	18 232,00	19 534,74	21 474,22	25 426,00	18 873,42	0,00%
<b>Moyenne</b>	<b>17 226,53</b>	<b>17 584,29</b>	<b>18 223,96</b>	<b>20 293,22</b>	<b>21 697,62</b>	<b>23 624,81</b>	<b>25 837,51</b>	<b>20 641,13</b>	



Trop souvent invisibles sur les écrans des cinémas que nous avons pourtant construits, presque toujours absent-e-s des bouquins qui remplissent les bibliothèques pour lesquelles nous avons usé nos mains...  
Autant de moyens, pourtant, de comprendre, entendre et dire qui nous sommes. Autant de moyens, pourtant, d'appréhender quelle(s) vie(s) et quel(s) combat(s) mènent les gens qui, comme nous, d'une façon ou d'une autre, bâtissent ce qui permet à toutes et tous d'exister.  
S'il n'est pas de place pour nous dans la *Culture*, à nous de créer notre contre-culture... commune !



p 30-31



p 32-34



p 35



**EN CONSTRUCCION**  
film documentaire  
couleur  
de José Luis Guerin  
Espagne  
2001

Un quartier de Barcelone se transforme. La construction d'un nouveau bâtiment nous permet de découvrir, du point de vue des habitant-e-s, les modifications dans leur vie, leurs interactions avec les ouvriers du chantier, les représentations de leur ville.

Le Barrio Chino, à Barcelone, est un quartier en voie de réhabilitation. Ce qui signifie en d'autres termes qu'on vire les pauvres pour y installer des riches. Au passage, on rase des immeubles entiers, et leur histoire avec, pour y construire des résidences de standing qui donneront l'illusion à leurs futurs occupants que l'histoire commencera avec eux. Alors nous, on suit ce chantier, de la démolition à la visite des nouveaux appartements construits, froids et austères. Et pendant ce temps, un an et demi est passé, des maçons ont donné leur temps et leurs forces pour réaliser cet ouvrage. En parallèle, au quotidien, on suit aussi des habitant-es, de ceux qui sont nés là et ont traversé le siècle ici, aux jeunes qui y ont déjà trouvé leurs repères. Le week-end, le chantier devient terrain d'aventure pour les gamins du quartier. On y voit de belles images de chantier, la transmission des savoir-faire et les heures supp', les migrations et les espoirs, les casse-croûtes et la drague.



**REMPARTS D'ARGILE**  
film de fiction  
couleur  
de Jean-Louis Bertucelli  
France, Algérie  
1968

Une révolte ouvrière loin des mégaphones des manif "à la française". La justesse du combat et l'union des travailleurs, même au plus profond du Sahara, nous fait vivre un beau moment de lutte collective, soutenue par tout un village.

A Chebika, une oasis de montagne au sud de la Tunisie, les hommes cassent des cailloux toute la journée. Les femmes s'occupent des enfants, des maisons, et surtout de l'eau, qu'il faut aller chercher dans un puits très profond. Des camions viennent régulièrement charger les pierres, et un homme "de la ville" distribue les salaires. Un jour, la paye n'est pas suffisante vu le travail fourni, et la révolte éclate. Elle éclate comme peut éclater un bourgeon de cactus : sans faire de bruit, sous le soleil écrasant. Cette longue lutte est silencieuse, les ouvriers sont unis et créent une secousse telle que l'armée intervient. Pourtant, légitimement, ils refusent de continuer à travailler dans ces conditions. Un bras de fer s'engage, et la persévérance des ouvriers, alliée à la solidarité des habitantes du village, fait que la dignité ouvrière gagne. Un film puissant où les images parlent d'elles-mêmes.



**STATUT: SAISONNIER**  
film documentaire  
couleur et noir et blanc  
d'Alex Mayenfisch  
Suisse

Composé uniquement d'images de la télévision suisse entre 1960 et 1990, ce documentaire d'archives nous parle d'un temps qui paraît très lointain. Et pourtant, on réalise que c'était il y a peu de temps, même si ce qu'on voit rappelle l'esclavage d'antan.

En Suisse, jusqu'en 2002, a existé le statut de saisonnier, pour tous les ouvriers étrangers issus de pays et de provinces très pauvres, sans autre possibilité de travail que l'émigration. Ils obtenaient ce statut uniquement avec un contrat d'embauche. Les patrons leur fournissaient des baraquements pour dormir, et sur les 12 mois de l'année, ils devaient rentrer au pays 3 mois. La subtilité, c'est qu'ils étaient considérés comme provisoirement là, donc pas question de s'installer, de faire venir leurs familles. Et cela 9 mois par an ! C'est ce statut qui a permis de fournir de la main-d'oeuvre bon marché pour construire la Suisse, subissant des conditions de travail très dures, surtout dans la construction, mais aussi dans l'agriculture et l'hôtellerie. Alors que toute leur vie était ailleurs, c'est bien grâce à cette forme légale d'exploitation que des gens ont supporté une vie arrachée, une vie en morceaux, pleine de tristesse, et heureusement d'espoirs et d'illégalité.

### AVIS AUX CONTRIBUTIONS !

#### Pour une cinémathèque du Bâtiment !

Collectionner des films liés au monde du bâtiment, de la construction, du travail des ouvriers et des artisans, des architectes, urbanistes, technocrates, politiciens et de toutes celles et ceux qui construisent, démontent, s'opposent... pour pouvoir les mettre à disposition de qui voudra. Nous recherchons toutes les vidéos, courtes ou longues, documentaires ou de fiction, militantes ou pas qui mettent en scène ces sujets.

Si vous pensez à ce super film que vous aviez enregistré il y a 6 ans et qui traîne chez vous sur une étagère ou à celui que vous avez emprunté la semaine dernière à la médiathèque... Dites-le nous en écrivant à [sub38@laposte.net](mailto:sub38@laposte.net) !

Nous pourrions publier une liste des films disponibles dans un prochain Réveil...



**MUNDO GRUA**  
film de fiction  
noir et blanc  
de Pablo Trapero  
Argentine  
1999

La vie d'un grutier argentin, dont tout l'intérêt est qu'elle est normale. Il accepte sa condition d'ouvrier du bâtiment et ne se lamente pas sur son sort. On s'y reconnaît, et on a la rage contre ce système qui nous dépossède de nos propres existences.



Le réalisateur nous entraîne dans la vie de Rulo, la cinquantaine, qui n'est pas passionnante. C'est un grutier raté, il fait sa vie à partir de ce qu'il a, autant dire pas grand chose. Un fils un peu paumé qui veut faire de la musique, une vieille mère, une copine qui le soutient mais doit aussi faire sa vie, un petit appartement et des copains à la vie à la mort. Il travaille dans le bâtiment mais aurait tout aussi bien pu faire de la mécanique.

C'est un beau film sur le prolétariat de Buenos Aires, il aurait pu avoir lieu ici. On y trouve ce décalage entre les bâtiments pharaoniques décidés en haut-lieu, construits par des petites gens qui y donnent leur vie. Quand Rulo part au Sud, à 2000 km, l'esclavage moderne nous saute aux yeux, mais on reste impuissant-e-s devant ce système trop bien rôdé, dans lequel les ouvriers sont dépossédés autant de leur vie que du produit de leur travail.



**SUB-VERSION**  
le ciné-club du SUB-TP de la région parisienne  
**UNE PRATIQUE CULTURELLE ET SYNDICALE**

Dans le cadre de ses activités culturelles, le Syndicat Unifié du Bâtiment de la région parisienne organise des séances de ciné-club, gratuites et ouvertes aux habitant-e-s du quartier, informé-e-s par voie d'affichage.

Projetant des œuvres du cinéma dit "grand public", il propose de les regarder ensemble, puis de permettre une analyse critique (dans le fond comme dans la forme) donnant lieu à débat. Pour cela une analyse de scène, réalisée par un-e professionnel-le du cinéma, suit normalement la projection.

La thématique de cette année est : Faut-il sortir de la condition ouvrière, pourquoi, comment ?

Par ce biais, notre syndicat veut développer : une formation de l'œil et l'esprit dans une démarche collective de compréhension et d'acquisition de procédés d'écriture spécifiques à l'audiovisuel permettant de s'approprier ce mode d'expression ; Une discussion collective soumettant à la critique l'ensemble des œuvres proposées dans le partage et la connivence de moments fraternels ; Un accès à certaines formes de la culture existante dans un principe de gratuité (ciné-club, médiathèque, stages audiovisuels).

*Les séances ont lieu, une fois toutes les 6 semaines environ, au siège du syndicat :*

*33 rue des Vignoles 75020 Paris, Métro Avron  
(gratuit pour les adhérent-e-s du SUB, 10 ou 15 euros par an pour les autres)*

A partir de 18h45, la librairie et la buvette syndicale sont ouvertes.

Vers 19h, un court-métrage à caractère social ouvre la séance.

Vers 19h30, un plat à prix modique est proposé par la buvette syndicale.

A 19h45, le film est présenté par quelqu'un-e. Et après le film, un-e intervenant-e propose une analyse, suivie par un débat si les gens présents le souhaitent.

**PROGRAMME 2011**

**6 mai** - Serpico (avec Al Pacino)  
Un flic gauchiste ?

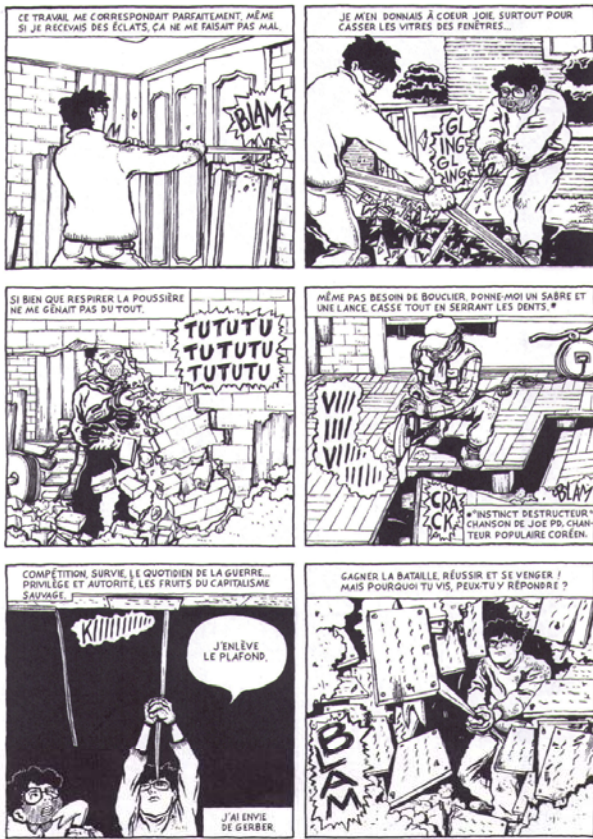
**17 juin** - Erin Brockovich (avec Julia Roberts)  
Le droit peut-il nous sauver ?

**29 juillet:** nuit révolutionnaire  
- Danton (avec Gérard Depardieu)  
La révolution française de 1789  
- Viva Zapata (avec Marlon Brando)  
La révolution mexicaine de 1911  
- Reds (avec Warren Beatty et Diane Keaton)  
La révolution soviétique de 1917

**9 septembre** - Hiver 54 (avec Gérard Lambert)  
Le caritatif, un placebo de dentiste ?

**21 octobre** - 21 octobre (avec Robert de Niro)  
Un sportif s'en prend dans la gueule ?



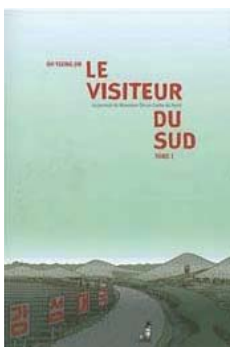


**QUITTER LA VILLE, SU-BAK Kim, Vol. 1, Edition Atrabile, coll. Flegme, 2006.**

Séoul, de nos jours. Chamallow est un "artiste" même s'il déteste qu'on l'appelle comme ça, il dessine des bandes dessinées. Ses projets de BD prennent du temps et en attendant il est rattrapé par la spirale de l'urgence quotidienne : trouver à manger, un toit, payer ses factures. Mais surtout il veut aller voir un vieil ami qui a quitté Séoul pour s'installer à la campagne. Pour le rejoindre et pour vivre son quotidien, il a besoin d'argent. Alors il devient *nogada* autrement dit ouvrier du bâtiment. Ce terme est connoté négativement en Corée du Sud, c'est le dernier boulot qu'on puisse accepter. En plus, il n'a pas de femme, ni d'enfant, il a raté sa vie pour le commun des mortels de Séoul. Heureusement, il trouve du réconfort dans les rencontres avec les autres *nogada*.



C'est une chouette chronique sociale que nous raconte l'auteur avec pour décor des chantiers, des squats, des trains où défilent les paysages urbains qu'on connaît tous. L'auteur a étudié l'architecture avant de se mettre à la bande dessinée. Les dessins des rues, des bâtiments et des ambiances de nos villes capitalistes sont reflétés avec véacité sans tomber dans l'émotion trop pesante que peuvent engendrer ces situations d'exclusion sociale.



**LE VISITEUR DU SUD, OH (YEONG JIN), FLBLB, 2 TOMES, 2008, 240 P.**

Oh Yeong Jin, technicien sud-coréen du bâtiment est envoyé en Corée du Nord pour installer des canalisations. Sur le chantier, le manque de moyens et l'organisation rigide de la vie quotidienne compliquent le travail.

Dans les discussions, les questions politiques émergent parfois, mais rien ne doit remettre en cause l'idéologie d'état. Les échanges entre les Coréens du Nord et leur « visiteur du Sud » empruntent des chemins tortueux qui en deviennent comiques. Pourtant, malgré les différences culturelles et sociales entre nord-coréens et sud-coréens, le séjour de M.Oh laisse entrevoir bien des points communs.

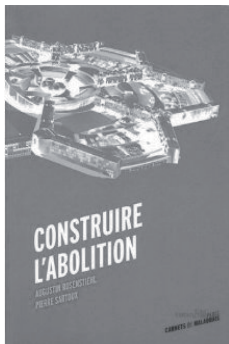
« Bien qu'il soit plus facile de circuler entre la Corée du Sud et la Corée du Nord qu'auparavant, il faut encore faire attention à de nombreux détails. En particulier lorsque l'on passe la douane, car le contrôle est très strict. Un Sud-Coréen se rendant en Corée du Nord doit faire attention à trois choses

: ce que le Sud ne veut pas faire sortir, ce que le Nord ne veut pas faire rentrer, et enfin, ce que le Sud ne veut pas qu'on ramène du Nord. Pour éviter ces trois cas de figure, qui parfois s'imbriquent, il est nécessaire de bien connaître la situation. »

Voilà une BD comme je les aime. Oh yeong jin travaille à la compagnie Sud-Coréenne d'Electricité, et cette BD est le récit dessiné – l'auteur s'étant fait confisquer ses photos par les nombreux et zélés douaniers que comprend cette dictature - d'un chantier réalisé en Corée du nord. Comment comprendre mieux les réalités d'un pays étouffé par la censure et le contrôle que par le quotidien des travailleurs et travailleuses ? Le foisonnement de détails de son récit - complété par quelques notes pour ne pas perdre les lecteurs et lectrices - rend les enjeux géopolitiques de cette région très concrets et surtout nous donne un point de vue plus complexe et nuancé sur le vécu et les aspirations de ces travailleurs de deux mondes que tout semble opposer mais qui sont ici réunis par les mêmes conditions de travail. Un régal de lecture porté par un trait fin et presque naïf. Super !



\*Il paraît qu'en Corée du Nord, l'histoire des noms de famille a été effacée depuis longtemps déjà!

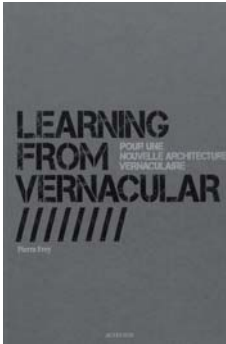


**CONSTRUIRE L'ABOLITION,**  
ROSENSTIEHL Augustin,  
SARTOUX Pierre,  
Urbséditions et l'école  
d'architecture Paris-  
Malaquais, 2005, 224 p.

«Augustin Rosenstiehl et Pierre Sartoux ont choisi comme thème central de leur recherche d'interroger l'histoire de l'architecture pénitentiaire, ses fondations systémiques, ses structures typologiques, ses idéologies. Ils inventorient les modèles, décryptent les règles et réglementations internes, les décrets, les statistiques, compilent et dévoilent des courriers administratifs ou de détenus, analysent la politique des modèles des années 60, créent des parallèles entre prisons et logements sociaux, comparent leurs systèmes constructifs et osent imaginer l'abolition. L'analyse de cet héritage leur permet également de porter un regard critique sur le monde carcéral d'aujourd'hui et de nourrir le débat actuel sur les conditions de détention inhumaines, la surpopulation généralisée, les conditions d'hygiène ou sanitaires indignes, le délabrement des édifices ou la dégradation des services sociaux. Leur proposition de transformation de Fleury-Mérogis va au-delà de la simple réhabilitation de l'édifice. Ils développent d'abord une pensée politique ; ils parlent d'organisation sociale interne, d'autogestion, de co-gestion, de responsabilisation des détenus ou de ré-apprentissage des droits civiques, ils évoquent de possibles transversalités

programmatisques ville-prison, une meilleure intégration à un contexte urbain et la réorganisation du travail. L'architecture est une pensée, parfois critique, avant d'être un programme ou une plastique, c'est aussi un engagement parfois.»

L'architecture comme engagement, voilà une idée séduisante ! Et pourquoi pas, passer le cap du paradoxe de se revendiquer abolitionniste, tout en concevant un projet de réaménagement de la tristement célèbre prison de Fleury-Mérogis. C'est une position idéologique qui n'a cessé de me poser question en lisant ce bouquin. Les auteurs se veulent pragmatiques : nous souhaitons l'abolition des prisons et pour cela, nous projetons de faire de Fleury-Mérogis, ce géant de béton aux 3500 détenus, régulièrement alimenté par la politique du tout carcéral, une prison nouvelle, une transition vers l'abolition. Et l'on ne peut que constater (hormis quelques dérapages conceptuels peu compréhensibles pour le commun) la cohérence de leurs propos. Mais que dire alors des architectes comme Guy Autran, Christian Demonchy et tant d'autres, qui ont voulu construire des établissements pénitentiaires plus beaux, plus humains, plus accueillants, plus lumineux, plus proches des villes pour faciliter les échanges dedans-dehors ? Tou-te-s ces architectes qui œuvrent à faire de la prison seulement un lieu de privation de liberté, sans l'inconfort et l'insalubrité, sans l'humiliation et le non-respect de la dignité, sans cet à côté dégradant ? C'est vrai que le propos ici est un peu différent, mais n'est-ce pas encore une fois oublier le sens de la peine ? Ou plutôt son non-sens, qu'aucune prison si "humaine" soit-elle ne viendra combler. Malgré les utopies, l'enfermement est un échec constant.



**LEARNING FROM VERNACULAR-  
pour une nouvelle architecture  
vernaculaire, FREY Pierre, Actes  
Sud, 2010, 170 p.**

En 1964, Bernard Rudofsky présentait, au MoMA de New York, l'exposition *Architecture Without Architects* et mettait ainsi les architectures traditionnelles au centre de l'attention du public occidental de l'après-guerre, les tirant de la disgrâce où les avaient plongées les entreprises idéologiques

«nationales» de l'Europe des années 30.

Au début des années 1980, Ivan Illich publiait divers textes de critique radicale de la modernité et attirait l'attention sur les valeurs *vernaculaires*, offrant également une définition à la fois tranchée et hospitalière de ce terme. Suivant celle-ci, est vernaculaire dans le droit romain tout ce qui, dans la maison, est produit pour l'autoconsommation et n'est pas destiné à être mis sur le marché.

Pour situer le propos dans le champ de la critique architecturale, le présent ouvrage emprunte ironiquement une partie du titre du célèbre ouvrage de Robert Venturi *Learning from Las Vegas*, paru en 1977, qui avait lancé la mode postmoderne en architecture.

Tirant parti d'une collection unique au monde de maquettes d'architecture vernaculaire qu'il met en valeur et dont il désigne les caractères singuliers, l'auteur sélectionne des réalisations contemporaines d'architectes d'Afrique, d'Asie, d'Amérique et d'Europe, qui lui paraissent constituer une *nouvelle architecture vernaculaire*. L'accent est mis sur les matériaux disponibles aux marges des marchés, la sauvegarde et l'évolution des savoirs-faire traditionnels, le rôle social de l'architecte et l'enseignement de l'architecture.

Malgré un intitulé obscur, cet ouvrage a tout de suite éveillé ma curiosité : au premier coup d'œil, il est question de l'intérêt que peut porter l'architecte au contexte environnemental et social, à l'attention qu'il peut avoir aux modes de construction, aux savoir-faire locaux.

L'auteur nous emmène sur deux terrains : d'une part ce qu'il nomme les *architecture(s) sans architectes*, ces architectures non-marchandes, faites d'une accumulation de savoirs locaux et d'adaptations en fonction des besoins, à travers des exemples de constructions traditionnelles à travers le monde. D'autre part, ce qu'il qualifie de *nouvelle architecture vernaculaire*, c'est-à-dire ces expérimentations d'architectes qui veulent construire autrement, qui veulent briser le style international, qui cherchent à travailler avec celles et ceux qui seront les usagers et usagères de leurs réalisations. Et c'est précisément là que l'auteur échoue à rendre concret son propos. Les architectures vernaculaires sont présentées de manière tellement succinctes qu'on ne voit pas bien ce qu'il faut en comprendre, ni où l'auteur veut en venir. Quant à ce qui est pris comme exemple de cette *nouvelle architecture vernaculaire* c'est encore moins clair. Aucun détail technique ni aucune précision sur la démarche concrète, quelques rares photos ou dessins qui pourraient illustrer n'importe quel bouquin d'architecture. Une fois de plus, on est séduit par les concepts, mais il est difficile de se faire une idée précise puisque l'on ne fait que survoler ce qui est censé être la finalité de l'architecture : le bâti. L'architecture aurait-elle – paradoxalement – des difficultés à franchir le cap de la concrétisation ? Ou peut-être que les partisans de la *nouvelle architecture vernaculaire* sont confronté-e-s à une contradiction puisque le rôle de l'architecte s'en trouve réduit à une sorte d'expertise technique ? Ce qui est sûr c'est que le propos est habile et intéressant, mais les "projets", comme on dit en architecture, ne sont malheureusement pas assez développés pour qu'on en perçoive l'originalité et l'intérêt tant annoncés... Dommage...





# CHRONIQUE D'ÉCHANGE DE SAVOIRS

**Jeudi soir, 18h30 conférence à l'école d'architecture de Grenoble avec Olivier Brochet, architecte.**

Titre de la conférence : "Paysages d'architecture[s], petites histoires de projets". Je suis urbaniste et je me dis que ça peut être intéressant d'écouter un architecte raconter son travail aux futur-e-s architectes. Ce qui m'intéresse avant tout c'est de savoir comment on fait pour parler d'un projet ou d'une construction sans avoir l'objet sous ses yeux que ce soit en miniature ou en grandeur nature ? Y a-t-il un langage particulier d'architectes ? Toutes ces questions me motivent en tous les cas à retourner m'asseoir sur des bancs de fac entourée d'étudiant-e-s. En outre, la forme du titre me paraît « so archi », autrement dit l'art de mettre en boîte des idées avec toutefois un esprit d'ouverture, avec les petits crochets pour mettre un S, signifier un pluriel...! Bref, j'suis curieuse et je force !

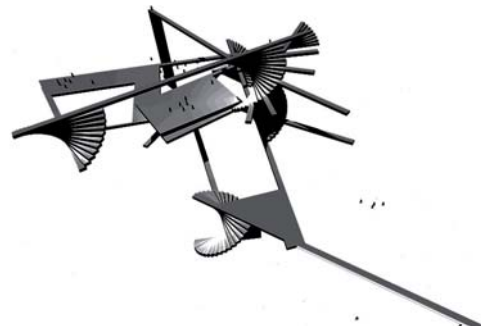
Olivier Brochet est debout face à son ordinateur et aux étudiant-e-s concentré-e-s, resté-e-s après leur cours pour écouter parler "un grand". Il commence par nous montrer son lieu de travail à Bordeaux avec des photos, puis nous emmène petit à petit vers les premières commandes qu'il a réalisées : le théâtre de Bordeaux, la DRAC à la place d'une ancienne prison de femmes, la Cour des comptes dans un ancien bâtiment aussi... Ainsi vient le thème de la réhabilitation, de comment faire pour conserver l'ancien pour fabriquer du neuf. Cette question de fond est assez vite passée à la trappe, pour nous parler concret (sic !), un autre projet, montrer des diapos, des formes, des plans, parler technique mais pas trop, parler surtout de soi et s'écouter parler. Après la Cour des comptes, passons aux musées ! Trois musées dans les murs ou comment son agence a fait en sorte de s'immiscer dans l'existant, comment créer un espace dans un interstice ? Il nous parle alors d'architecture réversible ou l'art de faire une incision dans le bâtiment existant tout en ayant conscience de ce que l'on met dedans et que rien n'est définitif. L'idée peut paraître séduisante. La phrase est lâchée « un architecte se réjouit lorsque les usager-e-s se disent que ça a toujours été là ». Cependant, comment donne-t-on la possibilité aux personnes de se souvenir de ce qu'il y avait avant ? Comment choisir et sélectionner ce que l'on garde d'ancien ? Est-ce que le patrimoine doit seulement être un conservatisme de ce qui est "beau" dans la construction ? Le patrimoine social est-il pris en compte ? Toutes ces questions restent sans réponse. Les étudiant-e-s notent, dessinent, écoutent.

Puis viennent les 10 projets de médiathèques et encore d'autres projets, d'autres, d'autres. Un jour dans une ville, l'autre à Kourou, l'autre à Bordeaux, l'autre sur une île dans l'archipel des Marquises, l'autre à Narbonne. Je suis estomaquée ! Comment procède-t-il ? Comment s'imprègne-t-il des lieux ? Va-t-il questionner les habitant-e-s ? Que veulent-ils-elles

? Comment raccroche-t-il ses constructions aux réseaux, à l'espace public, aux transports ?? Tout cela reste un secret gardé.

Il nous raconte des anecdotes de mésaventures aux Marquises : comment il a perdu toutes les photos qu'il avait prises du site pour réaliser une centre administratif alors qu'il repartait le lendemain et que le temps ne permettait pas d'en reprendre ?! Comment il se souvient d'une forme vue sur le site et qu'il l'applique tout simplement à sa construction parce que c'est une forme locale, une identité forte remarquée en passant 24h sur cette île !

La conférence se termine, l'auditoire applaudit, les étudiant-e-s sont fatigué-e-s, pas envie de poser des questions, en même temps dans la structure d'un amphî avec un micro ce n'est pas vraiment évident de prendre la parole.

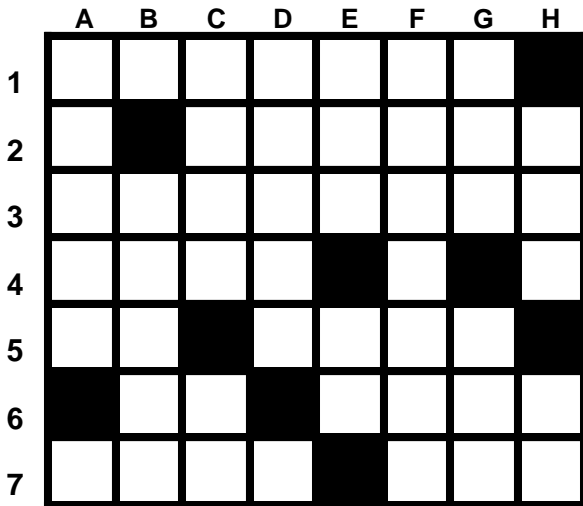


Ce type de conférence reste intéressant à mes yeux : je suis ressortie avec la rage au ventre, avec l'envie de me battre pour défendre l'idée que les habitant-e-s et les lieux sont le cœur des projets d'urbanisme et d'architecture, qu'on ne peut pas imposer un nouveau paysage sans s'imprégner durablement du paysage existant. Finalement, j'ai l'impression d'avoir assisté à une présentation d'un cv géant pendant 1h30, avec toutefois l'envie de partager son travail avec les sien-ne-s. Cela donne l'impression étrange d'une mise en avant d'une individualité au détriment de projets éminemment collectifs puisqu'ils touchent des populations. Cette conférence ne peut pas être le reflet généralisable d'une profession. Cependant, le fait que ce type de conférence existe dans une école d'architecture pose la question de l'appréhension des formations et dans quelle mesure ces instants deviennent plus des étalements de connaissances et compétences au détriment de l'échange de savoir.

Alors peut-être que si l'on se montre présent-e-s dans ces conférences, quelques idées peuvent passer et quelques idées de lutte peuvent nous rassembler ! Avis aux motivé-e-s !



# JEUX / BLAGUES



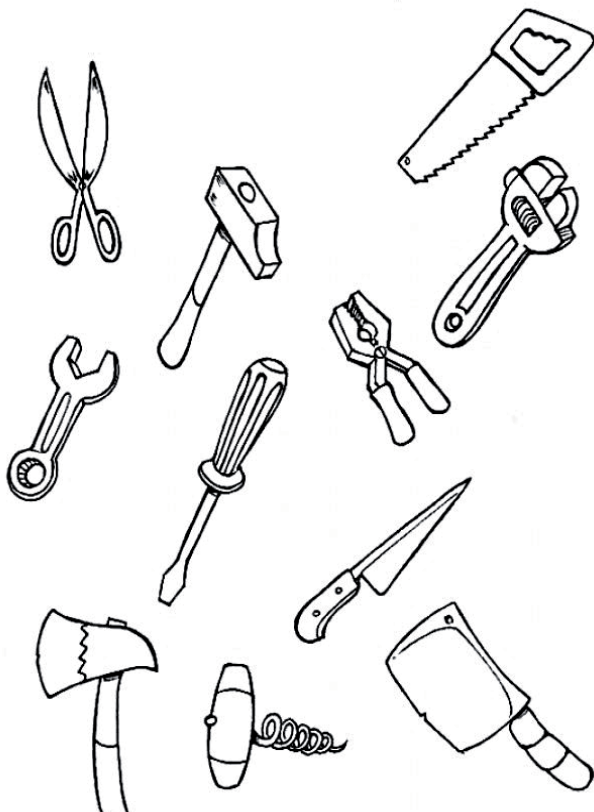
Horizontalement

- 1- Col bleu.
- 2- On en prend au travail.
- 3- Que l'on ne dit pas.
- 4- Parfois caché.
- 5- Ex école de l'educ' ; Fonds ou caisse.
- 6- Moi ; Arbre en voie de disparition.
- 7- La professionnelle n'est plus ; Ses membres sont dispersés dans les geôles.

Verticalement

- A- Fruit à huile ou presque pièce de charpente.
- B- Nouveau genre de combattant de rue.
- C- Bordel ; Ancien-ne.
- D- Sert à fixer.
- E- Norme ; Vache célèbre.
- F- Outil de mesure.
- G- C'est par là qu'on gagnera ? Semaine imposée par l'ANPE aux filles du bâtiment.
- H- Beaucoup de SUB s'y trouvent ; ... Sports©.

Colorie chaque outil qui coupe.



## LES BONNS MOTS DU BÂTIMENT...

Une charpentière à sa collègue, en pleine construction de mezzanine, s'interrogeant sur les sections à déterminer :  
« faut faire la liste des vis, comme ça on sera fixées ».

« Et toi, tu préfères les solives vertes ou les solives noires ? »

... et un p'tit dernier pour les amoureux-ses des lavabos...  
Pourquoi le plombier se marre-t-il ? Parce que la tuyauterie.



...QUI CHANGENT DES BLAGUES DE CUL SEXISTES, RACISTES, ETC.



### BLAQUES A GRANDE ECHELLE : VRAI OU FAUX ?

A VOUS DE JOUER : QUI SAURA RETROUVER LE NOM ET LA LOCALISATION DE CES PROJETS ? ENVOYEZ-NOUS VOS REPONSES ET GAGNEZ UN DINER EN TETE A TETE AVEC UN DES ARCHITECTES CONCEPTEURS !



#### Abonnement au Réveil du Bâtiment

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal, ville : .....

(cocher la case) :

je souhaite m'abonner au Réveil du Bâtiment : prix libre

Coupon à renvoyer à :  
SUB 38, 102 rue d'Alembert, 38000 Grenoble

#### Infos sur les activités de la CNT

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal, ville : .....

(cocher la/les case/s) :

je souhaite être informé-e des activités de la CNT FFT/ BTP/ BAM

je souhaite adhérer à la CNT FFT/ BTP/ BAM

je verse un soutien financier à la CNT FFT/ BTP/ BAM de ..... €  
(chèque à l'ordre de Fédération CNT du bâtiment)

Coupon à renvoyer à :  
Fédération CNT du BTP – SUB RP  
33 rue des Vignoles, 75020 Paris

**CONTACTS DES SUB****ALSACE**

SUB/TP/BAM-CNT 68  
16 rue Baldé  
68000 Colmar  
Tél. : 06 50 10 80 41  
Mél : sub68@cnt-f.org

**AQUITAINE**

SUB 33  
36 rue Sanche de Pomiers  
33800 Bordeaux  
Tél. : 05 56 31 12 73  
Mél : sub33@cnt-f.org

**BOURGOGNE**

CNT Interco 21 / Secteur BTP  
BP 392  
21011 Dijon  
Mél : interco.21@cnt-f.org

**BRETAGNE**

SUB TP Bretagne  
BP 30423  
35004 Rennes  
Tél. : 02 99 53 32 22  
Mél : subtpbretagne@cnt-f.org

**ILE DE FRANCE**

SUB RP  
33 rue des Vignoles  
75020 Paris  
Tél/Rep. : 01 43 72 09 54  
Fax : 01 43 72 71 55  
Mél : sub2@wanadoo.fr  
www.cnt-f.org/subrp

**LANGUEDOC ROUSSILLON**

CNT ETPIC / Secteur BTP  
6, rue d'Arnal  
30000 Nîmes  
Tél. : 09 50 07 60 88  
Mél : cnt.nimes@cnt-f.org

**POITOU CHARENTES**

CNT Interco 86 / Secteur BTP  
20, rue Blaise Pascal  
86000 Poitiers cedex  
Mél : ul-poitiers@cnt-f.org

**RHÔNE ALPES**

SUB 69  
44, rue Burdeau  
69001 Lyon  
Tél. : 04 78 27 05 80  
Mél : sub69@cnt-f.org  
www.cnt-f.org/sub69

SUB 38  
C/o CNT  
102 rue d'Alembert  
38000 Grenoble  
Tél. : 04 78 27 05 80  
Mél : sub38@laposte.net

**CONFEDERATION NATIONALE DU TRAVAIL  
FEDERATION DE LA CONSTRUCTION**

CNT Construction c/o SUB TP BAM 33  
36, rue Sanche Pomiers  
33000 BORDEAUX  
Tél : 05 56 31 12 73  
Courriel : sub33@cnt-f.org

**CHAMBRES SINDICALES CNT****DES METIERS DE L'ARCHITECTURE  
ET DE L'URBANISME**

33, rue des Vignoles – 75020 Paris  
Tél + Fax : 01 45 78 69 08  
Courriel : subtp-rp@cnt-f.org

**DE L'EQUIPEMENT**

CNT Interco 21 – Secteur Equipement  
BP 392 – 21011 DIJON CEDEX  
Courriel : SUB-Equipement@cnt-f.org

